



**SEDIF**

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Groupement



# Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

**Contrôle de la délégation  
pour l'exercice 2024**



**Groupement :**

Grant Thornton, Naldeo Stratégies Publiques & Cabinet  
Lacourte Raquin Tatar

# Sommaire

---

1. Une application du contrat conforme
2. Une exploitation du service satisfaisante
3. La performance globale à 93,34%
4. Chiffre d'affaires en légère baisse
5. Charges d'exploitation en légère hausse
6. Des effectifs en baisse notable
7. Pénalités contractuelles avant CRT
8. La rémunération du délégataire en baisse
9. Prochaines étapes du bouclage du contrat

# 1. Une application du contrat conforme dans le cadre de la dernière année du contrat

*Synthèse pp.6-12*

## □ Le formalisme contractuel est globalement respecté

- **Rapports d'activité** produits par le délégataire dans les délais contractuels ;
- Cependant, il est à regretter cette année, concernant le contrôle des comptes, des **délais d'obtention** des documents parfois longs ou nécessitant de multiples relances.

## □ Comptes au 15/04/2025 et nouvelle version au 15/12/2025

- Le délégataire produira exceptionnellement au titre de l'exercice 2024 des **comptes définitifs au 15/12/2025** en sus des comptes habituellement transmis au 15/04/2025.
- Ces éléments feront l'objet de **travaux d'audit spécifiques**.

## 2. Une exploitation du service globalement satisfaisante

*Synthèse pp.6-12*

### □ Points majeurs de l'année concernant l'exploitation du service :

- Les **volumes consommés** autorisés comptés se sont établis à 202,1 Mm3 contre 241,5 Mm3 en 2023 (sortie des EPT Est-Ensemble et Grand-Orly-Seine-Bièvre). Sur les 132 communes du périmètre actuel, la consommation est restée **stable**.
- Des **indicateurs de performance**, pour la grande majorité à de **très bons niveaux**, témoignant d'une exploitation performante mais aussi orientée vers ces indicateurs.
- Un indicateur en recul : la **maîtrise des charges** diminue à **23,8% selon le délégataire contre 100%** en 2023 compte tenu d'une augmentation significative des charges d'électricité sur l'exercice.
- Le **rendement de réseau** est en progression, à 91,60 % (contre 90,04 % en 2023), mais cette progression est due en majeure partie à la formule de calcul utilisée qui crée un biais important à la hausse lorsque les ventes d'eau en gros augmentent.

# 3. La performance globale de l'exploitation à 93,34%, niveau le plus élevé depuis le début de la délégation

*Synthèse pp.32-35*

## Bilan de l'atteinte des objectifs sur la performance de l'exploitation:

### ❑ Service à l'utilisateur :

- Un très bon niveau de **92,80 %** d'atteinte des objectifs, en repli toutefois par rapport à 2023 (95,31 %).

### ❑ Gestion technique du service :

- Un excellent niveau en hausse à **97,25 %** d'atteinte des objectifs en 2024 (90,77 % en 2023)

### ❑ Développement durable :

- Un bon niveau, en nette hausse à **89,97 %** d'atteinte des objectifs en 2024 (80,67 % en 2023)

## 3.1. Un service à l'usager à un très bon niveau de 92,80 % (contre 95,31 % en 2023)

Synthèse pp.13-22

Paramètres	Résultats
Continuité de la fourniture d'eau	<p><b>Contrat rempli</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <u>Bas niveau de réclamations écrites</u>, la valeur de l'indicateur règlementaire étant de 1,48 , que l'on peut comparer à la valeur nationale, qui est de 2,90 %</li><li>▪ Taux de satisfaction globale des <u>enquêtes à chaud</u> à un bon niveau, à 88 %.</li><li>▪ Atteinte en 2024 de la quasi-totalité des <u>objectifs de délais</u> fixés dans les indicateurs contractuels relatifs au service à l'usager, à l'exception du temps de décroché</li><li>▪ Poursuite satisfaisante de la mise en œuvre du programme « <u>Eau Solidaire</u> », dont le montant représente 0,92 %, en dessous de l'objectif fixé à 1 %, mais au-dessus du seuil minimal de 0,6 % fixé au contrat</li><li>▪ Le <u>taux de facturation sur index réel</u>, à 94,91 %, s'est approché de l'objectif suite au renouvellement des modules radio de télérelevé de première génération</li></ul> <p><b>Points de vigilance</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Détérioration du <u>temps de décroché</u>, qui est passé en moyenne à 54 secondes contre 49 secondes en 2023</li><li>▪ On note une <u>hausse des réclamations</u> sur les thèmes « facturation » et « prise en compte du paiement », malgré l'amélioration de la remontée des taux de télérelevé</li></ul>
Relation clientèle	
Mise en eau	
Facturation	

## 3.2. Une performance technique à un excellent niveau de 97,25% (contre 90,77 % en 2023)

Synthèse pp.22-32

Paramètres	Résultats
Gestion des installations	<b>Contrat rempli</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <u>Qualité de l'eau distribuée</u> parmi les meilleures de France, avec un taux de conformité microbiologique et un taux de conformité physico-chimique respectivement de 100,00 % et 99,93 % (indicateurs règlementaires P101 et P102 du SISPEA)</li></ul>
Entretien et travaux	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Bon niveau de <u>rendement de réseau</u>, à 91,60 %, en progression, qui s'établit ainsi de manière confirmée au-delà de l'objectif contractuel exigeant de 90 %</li><li>▪ Action soutenue de mise à jour des mesures de <u>fiabilité des installations</u>, de protection cybersécurité et de conformité aux exigences des arrêtés administratifs</li></ul> <b>Points de vigilance</b>
Relevé des compteurs	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <u>Pertes dites « commerciales »</u> (index « plats », compteurs inaccessibles, modules hors service sur points de service sans abonnement actif, etc.) de nouveau peu étudiées</li><li>▪ Travaux de renouvellement réseau et usine inférieurs aux <u>obligations contractuelles</u> quantitatives (linéaires, montants) et qualitatives (délai, respect des cahiers des charges), mais dans la marge de tolérance fixée au contrat</li><li>▪ 3 <u>opérations de renouvellement</u> non réalisées en fin de contrat</li></ul>

### 3.3. Une performance au plan du développement durable en hausse à 90,87 % (contre 80,67 % en 2023)

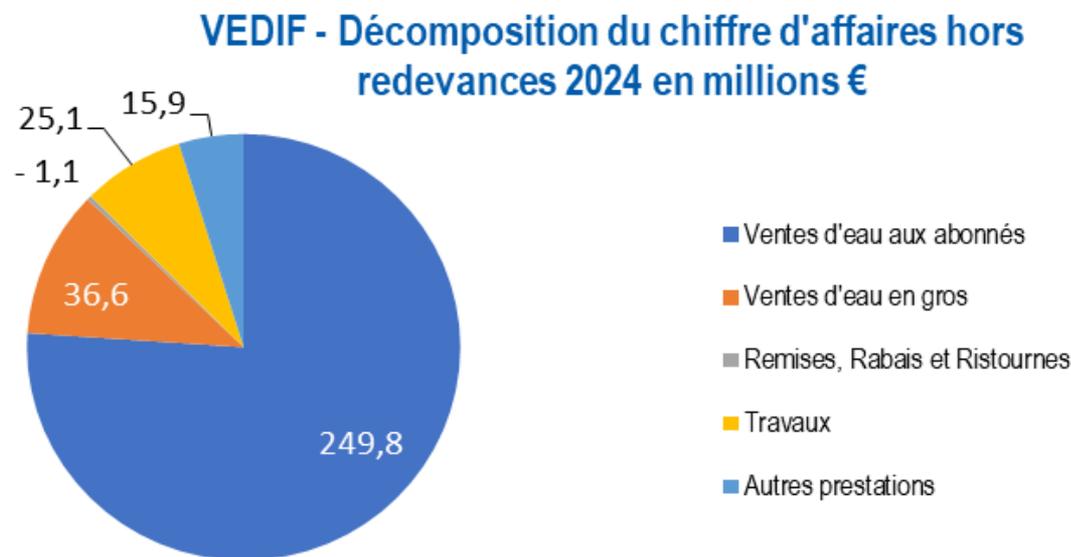
Synthèse pp.32-35

Paramètres	Résultats
<p><b>Volet environnemental</b></p> <p><b>Gestion des déchets et des chantiers</b></p>	<p><b>Contrat rempli</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bonne mise en œuvre du plan de <u>Management de l'Environnement</u></li> <li>▪ Poursuite du <u>dispositif Zéro Carbone</u> : le service délégué compense entièrement ses émissions de gaz à effet de serre résiduelles par des programmes de reforestation</li> <li>▪ Poursuite du dispositif d'achat d'<u>électricité 100 % verte</u></li> </ul>
<p><b>Volet social et sociétal</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plus de 38 % de la <u>flotte de véhicules légers</u> du délégataire aujourd'hui à énergie propre,</li> <li>▪ <u>Consommation d'électricité</u> (estimée à volume produit constant) en baisse de 6,03 % par rapport à 2011, représentant des économies d'électricité en 2024 supérieures de l'objectif contractuel de 5,7 %</li> <li>▪ Poursuite des actions de soutien de la <u>biodiversité</u> et de <u>labellisation de sites</u>, et poursuite de l'expérimentation de renaturation sur une partie des espaces verts de l'usine de production de Neuilly-sur-Marne</li> </ul>
<p><b>Volet économique</b></p>	<p><b>Points de vigilance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Indicateur de respect de la <u>Charte Chantiers Responsables</u> de nouveau pénalisable</li> <li>▪ Dégradation de la <u>note globale « flore »</u> pour la biodiversité des sites du SEDIF, qui était de 100 en 2011, a été calculée à 87,89 en 2024</li> </ul>

## 4. Chiffre d'affaires hors redevances à 326,3 M€ (contre 329,8 M€ en 2023)

Synthèse pp.42-46

Hors redevances collectées pour le compte des tiers assainissement et agences de l'eau, le chiffre d'affaires s'établit à 326,3 M€ (-1,1% par rapport à 2023)



## 4.1. Des ventes d'eau aux abonnés en baisse compensées par les ventes d'eau en gros

Synthèse pp.42-46

- ❑ **Les ventes d'eau s'établissent** au global à 286,5 M€ contre 290,1 M€ en 2023 (-1,2 %)
  - **Les ventes d'eau aux abonnés** sont en baisse à 249,8 M€ (- 31,7 M€ par rapport à 2023) en raison de :
    - La sortie des périmètres Est-Ensemble et Grand-Orly-Seine-Bièvres
    - Partiellement compensée par la hausse du CRT (+ 6,1%) (à *périmètre constant 2024, les volumes sont en légère baisse de 0,4 Mm<sup>3</sup>*)



- **Les ventes d'eau en gros progressent fortement** à 36,6 M€ (+28 M€ par rapport à 2023) en lien avec la contractualisation des ventes d'eau en gros au bénéfice d'EE et de GOSB

- ❑ **Les travaux et prestations de services** sont stables (41 M€ en 2023 et en 2024)

## 5. Des charges d'exploitation, hors redevances et compte d'observation, en hausse de 0,8%

Synthèse pp.47-54

Hors redevances reversées au tiers assainissement et agences de l'eau et des charges inscrites au compte d'observation, **les charges d'exploitation s'élèvent à 355,8 M€ contre 353,1 M€ en 2023, soit une hausse de 0,8%.**

€ en milliers	Arrêté 2024 vs Arrêté 2023			
	2023	2024	Var. (K€)	Var. (%)
Achats et variation de stocks	52 010	64 287	12 277	23,6%
Services extérieurs	132 045	124 654	-7 391	-5,6%
Impôts et taxes	7 864	7 406	-459	-5,8%
Redevances	109 934	93 832	-16 102	-14,6%
Personnel	95 937	97 278	1 341	1,4%
Autres charges de gestion courante	11 156	9 909	-1 247	-11,2%
Dotations/reprises sur amortissements et provisions	1 901	10 288	8 387	441,3%
<b>Total des charges d'exploitation (y compris C5)</b>	<b>410 847</b>	<b>407 654</b>	<b>-3 192</b>	<b>-0,78%</b>

Les charges d'exploitation intègrent des charges de **renouvellement des infrastructures d'exploitation au titre des obligations contractuelles du délégataire.**

En 2024, ces charges se sont élevées à 31 M€ (proche du niveau de 2023)

## 5.1. Principales évolutions des charges d'exploitation hors redevances

*Synthèse pp.47-54*

### □ Principales évolutions à la hausse de postes de charges :

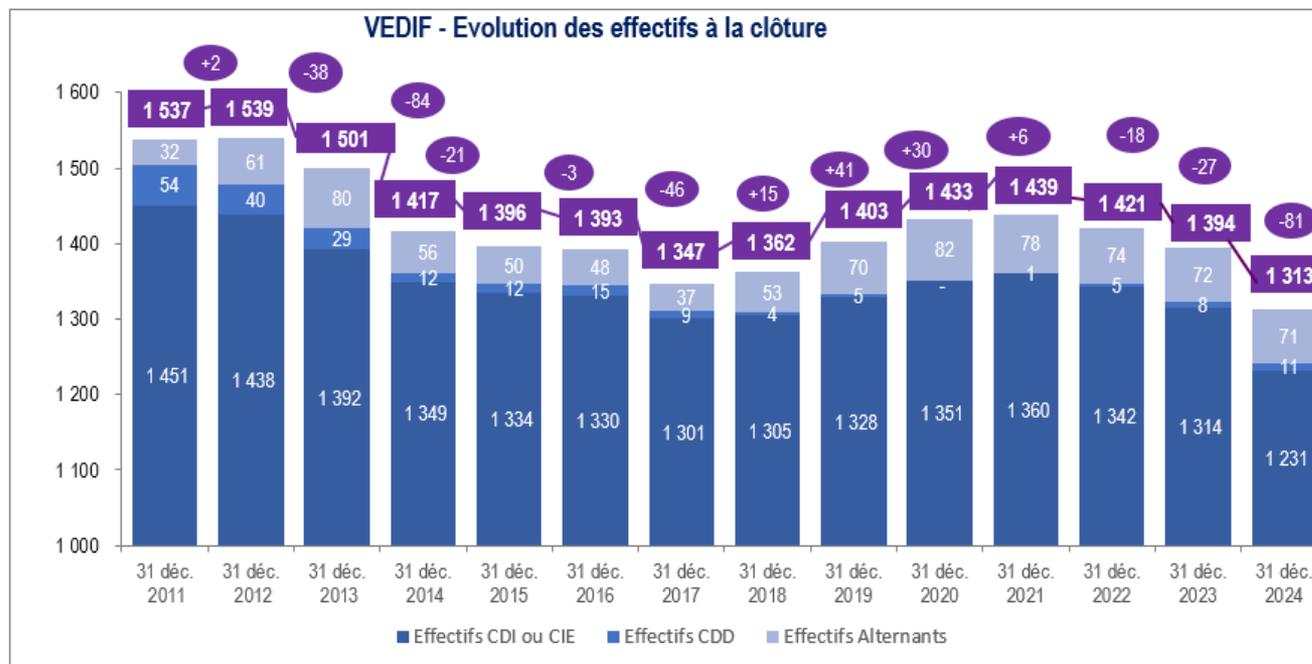
- **Les dépenses d'électricité** : + 15,1 M€ / + 137%
- **Les dotations aux amortissements et provisions nettes** des reprises sont en hausse de 8,3 M€. Cette hausse se situe au niveau de la dépréciation des créances client (+ 7 M€) : nouvelles hypothèses prudentes en 2024
- **Les produits de traitement** (+ 2 M€ / + 22,6%) : consommation des réactifs chimiques en hausse mais également lié à une forte augmentation des prix
- **Les charges de personnel** (+ 1,3 M€ / + 1,4%) : effet NAO et indemnités en forte hausse

### □ Principales évolutions à la baisse de postes de charges :

- Les prélèvements sur les stocks de **compteurs et de modules** (- 2 M€)
- **Les matériels d'exploitation** (-2,7 M€). Une charge exceptionnelle avait été constatée en 2023 au titre du renouvellement des cartouches de pré-filtre de Méry-sur-Oise
- **Les coûts d'assurance** (- 2 M€) notamment les frais de dommage et indemnités versées

## 6. Des effectifs en baisse notable de 5,8 %, un recours aux intérimaires maintenu à un niveau élevé

Synthèse pp.50-51



### VEDIF - Intérimaires, loueurs et salariés

Effectifs ETP	2023	2024	Var (ETP)	Var (%)
Intérimaires	159	144	-15	-9%
Loueurs	78	79	1	1%
Sal. prés. à la clôture de l'ex.	1 362	1 299	-63	-5%
<b>TOTAL</b>	<b>1 599</b>	<b>1 522</b>	<b>-77</b>	<b>-5%</b>

Source: rapport A40

## 7. Pénalités contractuelles avant CRT

*Synthèse pp.37-38*

- ❑ **Le montant des pénalités s'élève à 232,3 K€** (évaluation à date & avant application du CRT). En 2023, le montant avant CRT s'élevait à 205,3 K€ soit un niveau équivalent.
  
- ❑ **Les pénalités s'expliquent principalement** par :
  - ✓ Non-respect des indicateurs de performance attendus : 178,5 K€
  - ✓ Manquements divers aux exigences du contrat : 31 K€
  - ✓ Erreurs ou omissions dans les rapports adressés au SEDIF : 21,8 K€

**Le montant des pénalités reflète le haut niveau d'exigence fixé par le SEDIF dans le contrat de délégation.**

# 8. Une rémunération du délégataire en baisse

Synthèse pp.55-58

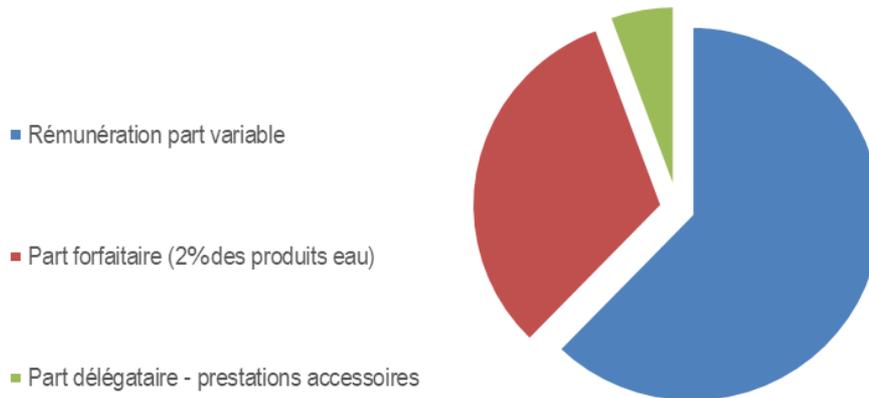
La rémunération du délégataire s'élève à 16,9 M€ soit 5,9% des ventes d'eau contre 19,7 M€ (après plafonnement) en 2023



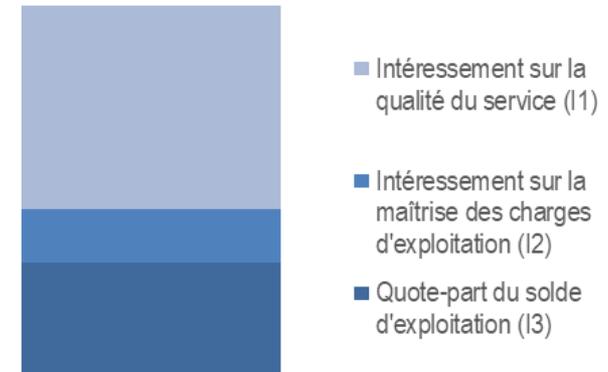
# 8.1. Une part variable de la rémunération du délégataire en forte baisse

Synthèse pp.55-58

Décomposition rémunération globale 2024 avant imputation pénalités et participation



Focus sur part variable



## □ La baisse de la rémunération est liée à :

- un résultat courant avant impôts en baisse (22,3 M€ contre 29,2 M€)
- un indicateur de maîtrise des charges de 23,8% contre 100% en 2023 au regard notamment de l'augmentation des charges d'électricité.

## 9. Prochaines étapes de bouclage du contrat

*Synthèse pp.65-83*

### Les échéances principales pour VEDIF :

- L'arrêté des comptes provisoires le 15 octobre 2025
- L'arrêté des comptes définitifs le 15 décembre 2025

### Suite du contrôle :

- Validation du montant des provisions (sujets de méthode et de niveau de l'estimation comptable) et de la réalité des dettes
- Des points à suivre sur les comptes du 15 avril autour de différences d'application des conditions contractuelles et d'inscription de charges dans le compte d'observation ou d'exploitation

# CONTRAT DE CONCESSION

Avenant n°1

Comité

Jeudi 18 juin 2025



## CONTEXTE

- ❑ Les modifications du présent avenant concernent :
  - ✓ 1. des évolutions portant sur les investissements de la concession
  - ✓ 2. des précisions rédactionnelles du contrat
  
- ❑ Base légale du Code de la commande publique :
  - ✓ Article R3135-7 « modifications non substantielles »
  - ✓ Article R3135-8 « modification de faible montant »

# EVOLUTIONS PORTANT SUR LES INVESTISSEMENTS DE LA CONCESSION

## 1. Travaux relatifs à RTE dans le cadre du renforcement électrique des usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne (TA3 et TA4)

- Les coûts des travaux en maîtrise d'ouvrage réalisés par RTE sont augmentés de 10,5M€ pour les 2 usines , à ce jour. RTE annonce un aléas à prendre en compte d'environ 15% en plus.

- Demande de tracés complémentaires +12M€.

## 2. Travaux de doublement des deux conduites DN2000 sur l'usine de Neuilly-sur-Marne (dits ERP6)

- Travaux de renouvellement patrimonial, complément indemnitaire de maximum 11,2M€ sur 3 ans de l'enveloppe ERP.

## 3. Conséquences de l'adoption de la modification n°6 du PLU de Choisy-le-Roi

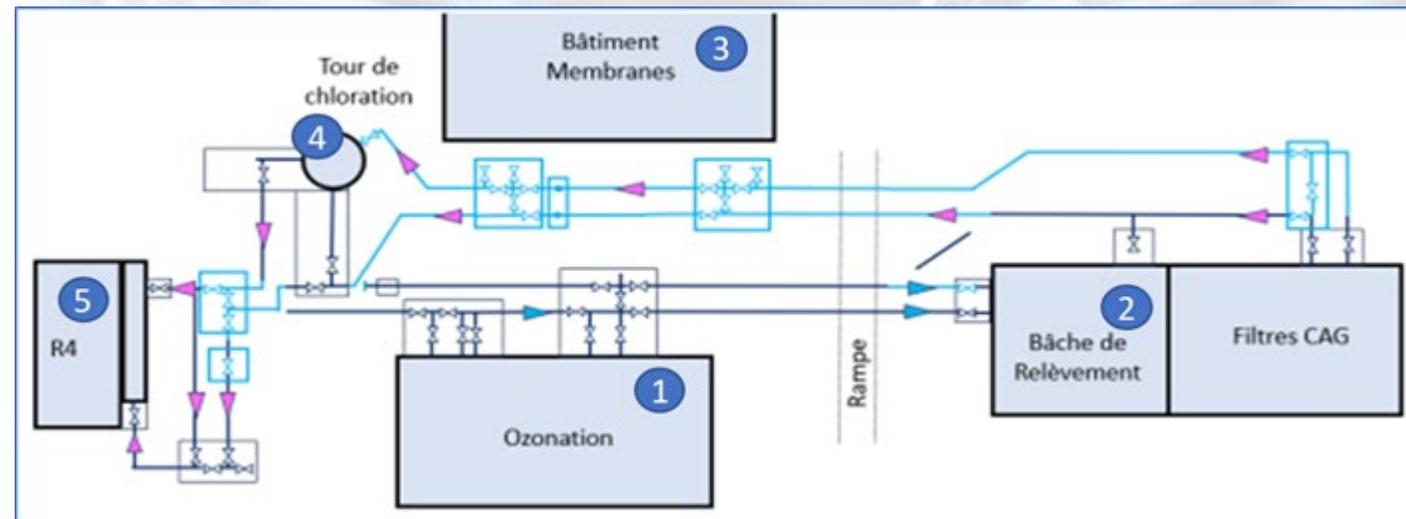
- Modification de l'implantation du poste HBP + 454 461 € H.T sur 3 ans

**Soit un montant d'environ +34M€ échelonné de 2025 à 2030**

# EVOLUTIONS PORTANT SUR LES INVESTISSEMENTS DE LA CONCESSION

## 2. Travaux de doublement des deux conduites DN2000 sur l'usine de Neuilly-sur-Marne (dits ERP6)

- Travaux de renouvellement patrimonial, complément indemnitaire de maximum 11,2m€ sur 3 ans de l'enveloppe ERP.



# EVOLUTIONS PORTANT SUR LES INVESTISSEMENTS DE LA CONCESSION

## 3. Conséquences de l'adoption de la modification n°6 du PLU de Choisy-le-Roi

- Modification de l'implantation du poste HTP + 454 461 € H.T sur 3 ans



# DISPOSITIONS DIVERSES

## **1. Précisions relatives aux opérations de mise en place d'unités membranaires et de renforcement de l'alimentation électrique, faisant l'objet d'indemnités versée par le SEDIF (TA1 à TA4)**

- Précision du phasage des travaux et des séquences de paiement

## **2. Prise en compte sortie de villes de VILLEJUIF et d'ATHIS MONS**

- Exploitation partielle des réservoirs surélevés de Villejuif (6 flûtes)

## **3. Installation des fontaines**

- Installation de 40 fontaines par an jusqu'en 2028 par le délégataire intégrée dans l'enveloppe approvisionnement

# LES COMPTES 2024

Commission du contrôle financier du 12 juin 2025



# LE COMPTE DE GESTION



# LE COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC

**Produit en application des dispositions de l'article L 1612-12 du CGCT, le compte de gestion soumis à votre approbation comprend :**

- Le compte de résultat qui reprend les flux annuels de recettes et de dépenses pour chacune des 2 sections du budget et est pleinement concordants avec les écritures tenues par l'ordonnateur.
- Le bilan pour lequel se poursuit le travail de réconciliation des états détaillés de l'actif tenus par le comptable avec l'inventaire physique des biens du SEDIF dans la perspective notamment de la mise en place du Compte financier unique (CFU)

# LE COMPTE ADMINISTRATIF



# VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SECTION D'EXPLOITATION						
	Crédits ouverts	Mandats émis ou rattachés	Restes à réaliser		Crédits ouverts	Titres émis ou rattachés
Dépenses réelles	59,61 M€	51,34 M€	3,56 M€		Recettes réelles	157,44 M€
Dépenses d'ordre	100,73 M€	77,06 M€			Recettes d'ordre	2,90 M€
<b>TOTAL</b>	<b>160,34 M€</b>	<b>128,40 M€</b>			<b>TOTAL</b>	<b>142,90 M€</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT						
	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser		Crédits ouverts	Titres émis
Dépenses réelles	142,32 M€	122,26 M€	0,47 M€		Recettes réelles	44,49 M€
Dépenses d'ordre	20,27 M€	17,53 M€			Recettes d'ordre	118,10 M€
<b>TOTAL</b>	<b>162,59 M€</b>	<b>139,79 M€</b>			<b>TOTAL</b>	<b>104,72 M€</b>

En exploitation : un taux d'engagement de 92% et un taux d'exécution de 86%.

En investissement : un taux d'exécution des dépenses de 86%

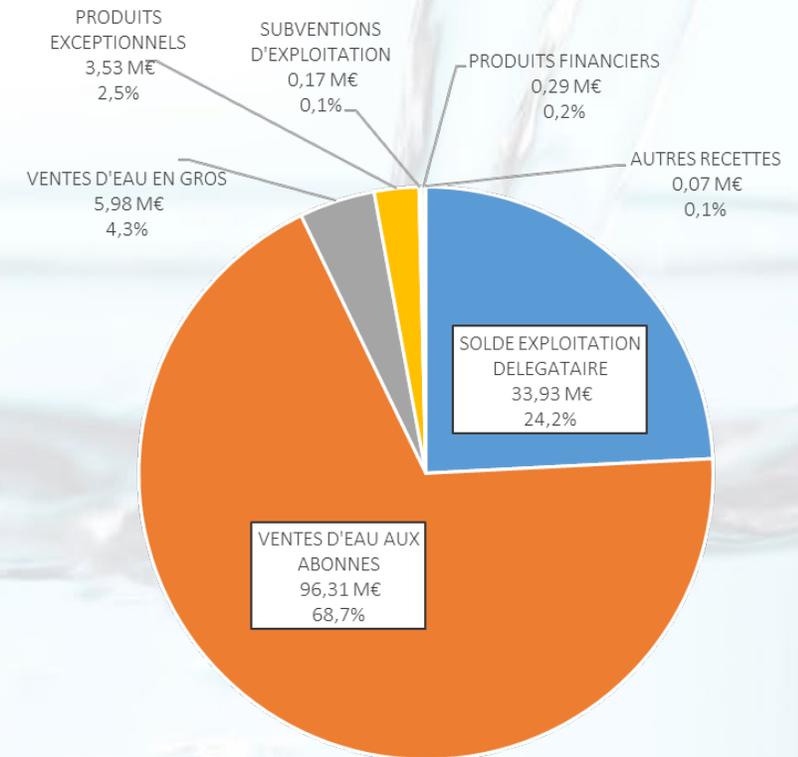
# LES RECETTES D'EXPLOITATION : 140,29 M€ (+3,3%)

L'impact des évolutions de périmètre avec une baisse des ventes d'eau aux abonnés plus que compensée par la hausse des ventes d'eau en gros (+1,2% au global).

L'importance conjoncturelle du **solde d'exploitation reversé par le Déléguataire VEDIF**, notamment le complément au titre de l'exercice 2023.

Des charges exceptionnelles intégrant des **écritures de régularisation comptable** liées aux transferts et **les cessions de terrains**

D'autres recettes au montant résiduel mais en progression .



# LES DÉPENSES RÉELLES D'EXPLOITATION : 51,34 M€ (+7,5%)

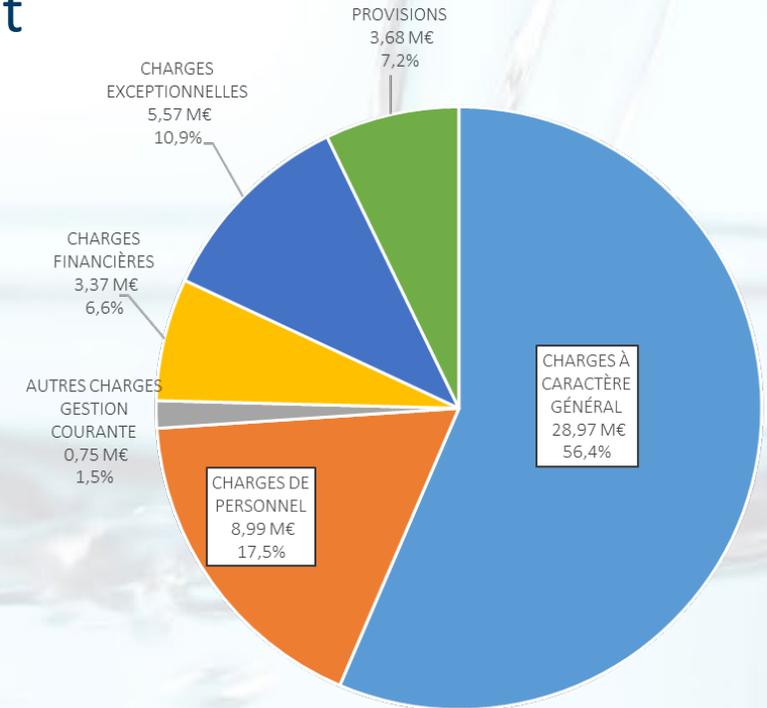
Les charges de gestion courante en hausse, principalement du fait de la rémunération provisoire 2024 versée au délégataire.

La progression des charges de personnel reflète le renforcement des effectifs entre 2023 et 2024.

La charge des intérêts de la dette augmente sous l'effet de la hausse des taux.

Les charges exceptionnelles sont contenues.

Les risques liés aux litiges et contentieux ont fait l'objet de provisions.



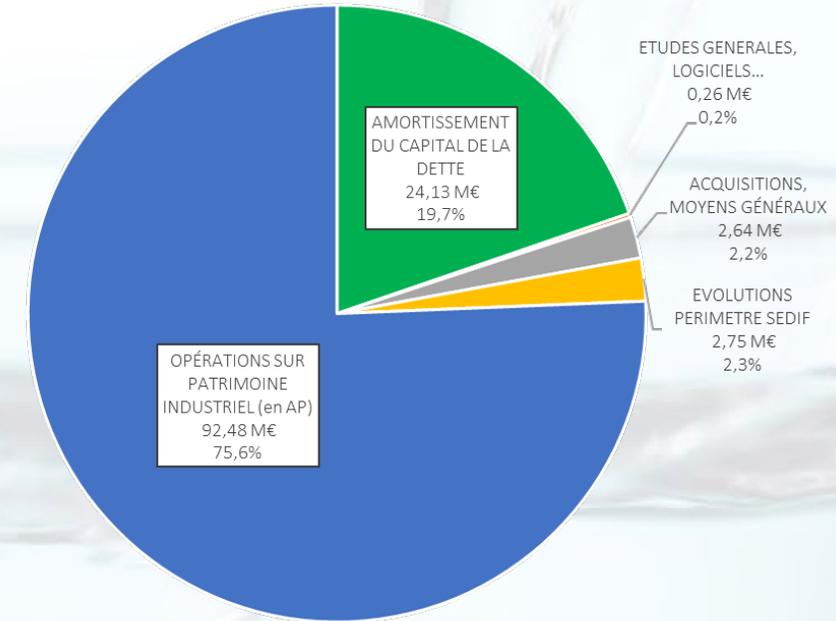
# LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 122,26 M€ (+6,4%)

**Des dépenses sur le patrimoine industriel** du SEDIF en augmentation significative en valeur (+4,3%) comme en qualité d'exécution (84%).

**Les autres dépenses d'investissement** principalement liées à l'emménagement des services dans les nouveaux locaux.

Le remboursement du **capital de la dette** en légère hausse par rapport à l'exercice précédent (+1,1%).

Les autres immobilisations correspondent à **l'exécution des protocoles** de retrait signés.



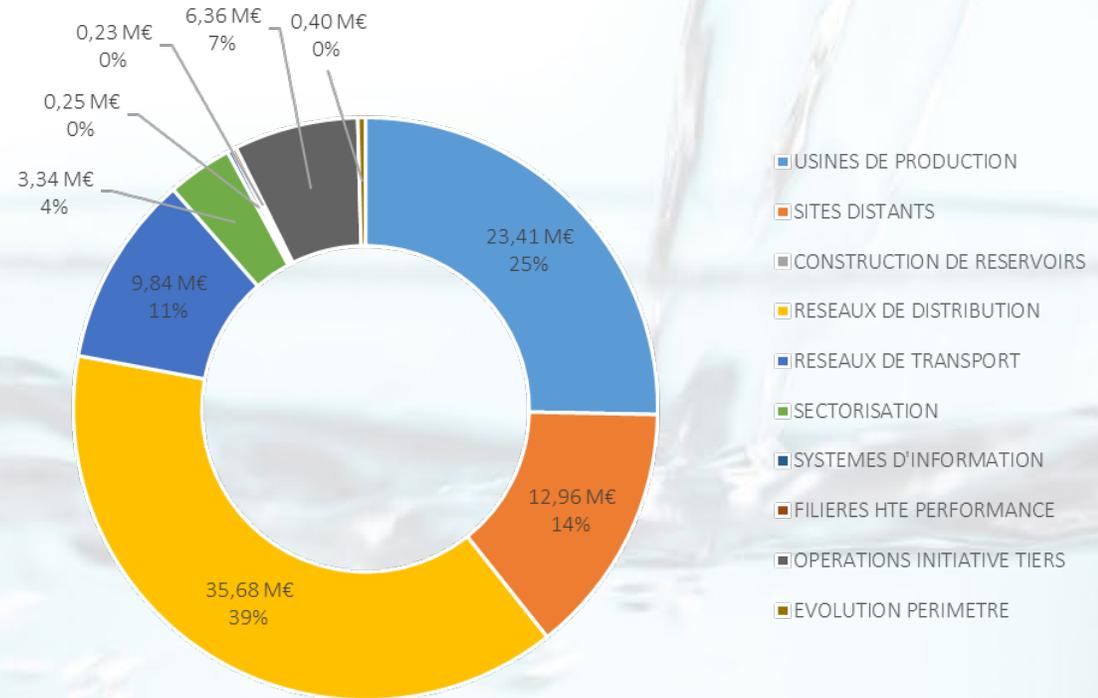
# LA GESTION PLURIANNUELLE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME

**Une enveloppe pluriannuelle de 909,85 M€**  
ouverte en 2024 répartie en 10 AP .

Plus du tiers du total des crédits mandatés  
(92,48 M€) porte sur le renouvellement des  
**réseaux de distribution.**

**Les opérations sur les ouvrages** (usines  
et sites distants : réservoirs, stations...)  
en concentrent le second tiers.

**Les reprises de feeders** y compris  
lors d'opérations à l'initiative de  
tiers constituent le 3<sup>ème</sup> bloc.

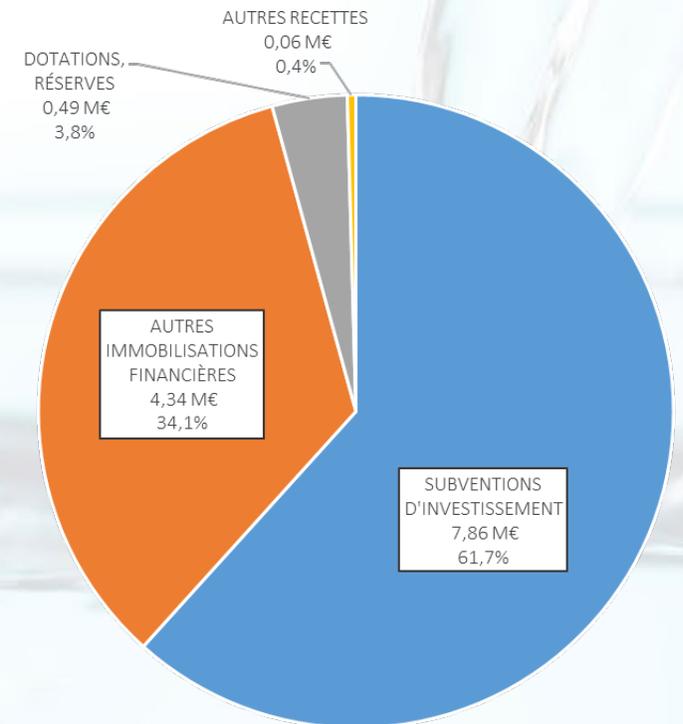


# LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 12,74 M€ (-70,4%)

L'absence de besoin d'une levée d'emprunt sur l'exercice explique la structure exceptionnelle des recettes réelles d'investissement.

Des versements de **subventions d'équipement** en légère hausse.

L'application des **protocoles de retrait** prévoyant le remboursement de la quote-part de dette en capital souscrite au titre des biens transférés.



# UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT SÉCURISÉE ET PRUDENTE

DETTE DU SEDIF	31/12/2024
Encours de dette total (M€)	169,3
-dont Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) (M€)	25,2
-dont banques (M€)	144,1
Taux moyen global de l'exercice	1,72%
Taux fixe moyen des emprunts bancaires	1,39%
Taux variable moyen des emprunts bancaires	3,49%
Durée de vie résiduelle <sup>(a)</sup>	10 ans et 7 mois
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	1,9
SERVICE DE LA DETTE (M€)	31/12/2024
Remboursement en capital	24,1
Intérêts totaux échus	3,4

(a) : La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette, pondérée par le capital des encours.

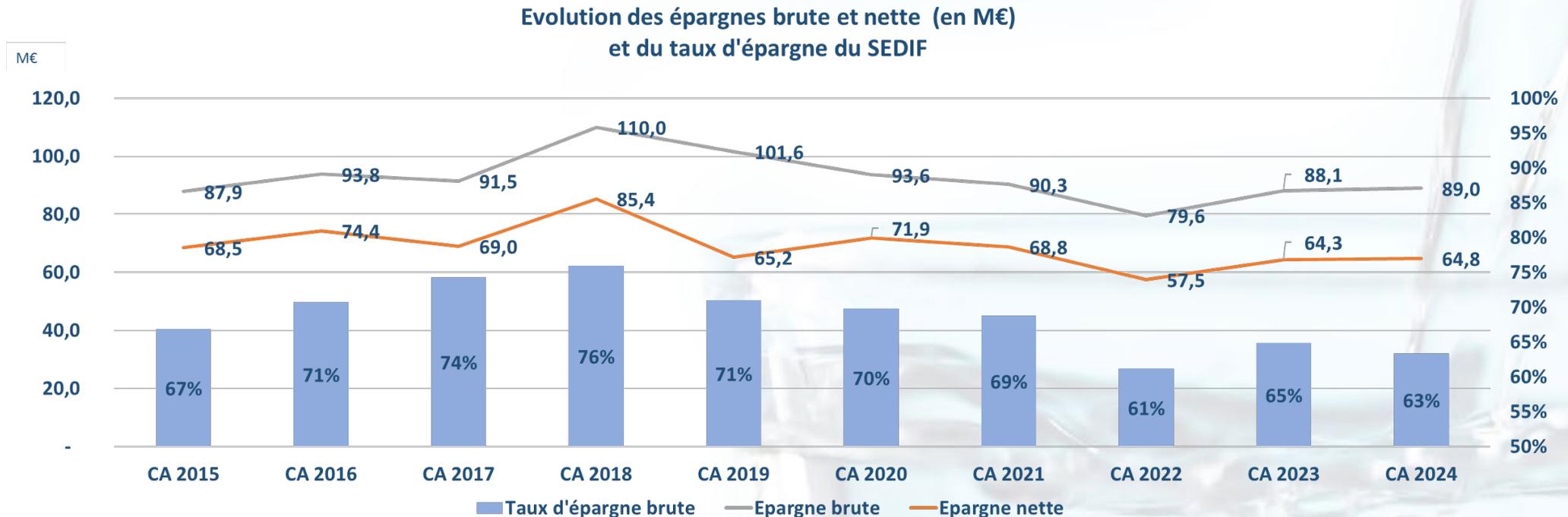
En l'absence de mobilisation d'emprunt sur 2024, **l'encours de dette baisse de -12,5%** à 169,3 M€ au 31/12/2024.

La dette bancaire est **majoritairement à taux fixe** (59,4% soit 100,6 M€).

Le portefeuille est **classé en totalité en A-1** au regard de la Charte GISSLER.

La signature de **nouveaux contrats pluriannuels** de prêts avec la CEB (140 M€) et la BEI (150 M€) accompagne du plan des investissements.

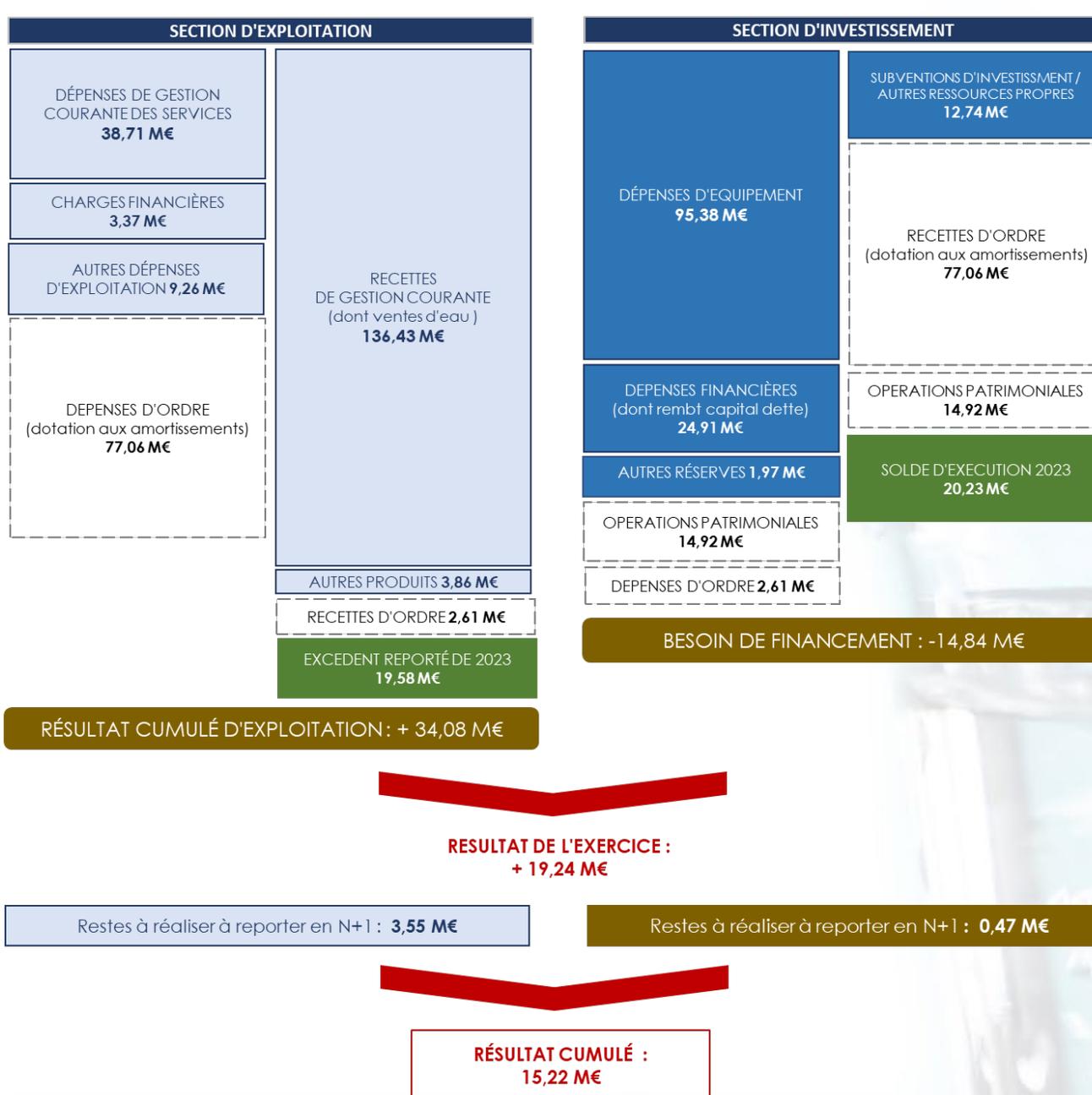
# L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS



L'épargne brute se maintient (89 M€). Le taux d'épargne brute également (63%).  
La capacité de désendettement s'améliore : 1 an et 11 mois

# L'AFFECTATION DU RÉSULTAT COMPTABLE





**La détermination du résultat**  
**Résultat d'exploitation : 34,08 M€**  
**Solde d'exécution de la section d'investissement : - 15,31 M€**

**L'affectation sur 2025 :**  
**Couverture du besoin de financement (comptes 1064 et 1068) : 15,31 M€**  
**Report du solde d'exploitation créiteur : 18,77 M€**

# BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS FONCIERES REALISEES PAR LE SEDIF POUR L'EXERCICE 2024

Comite du 19 juin 2025

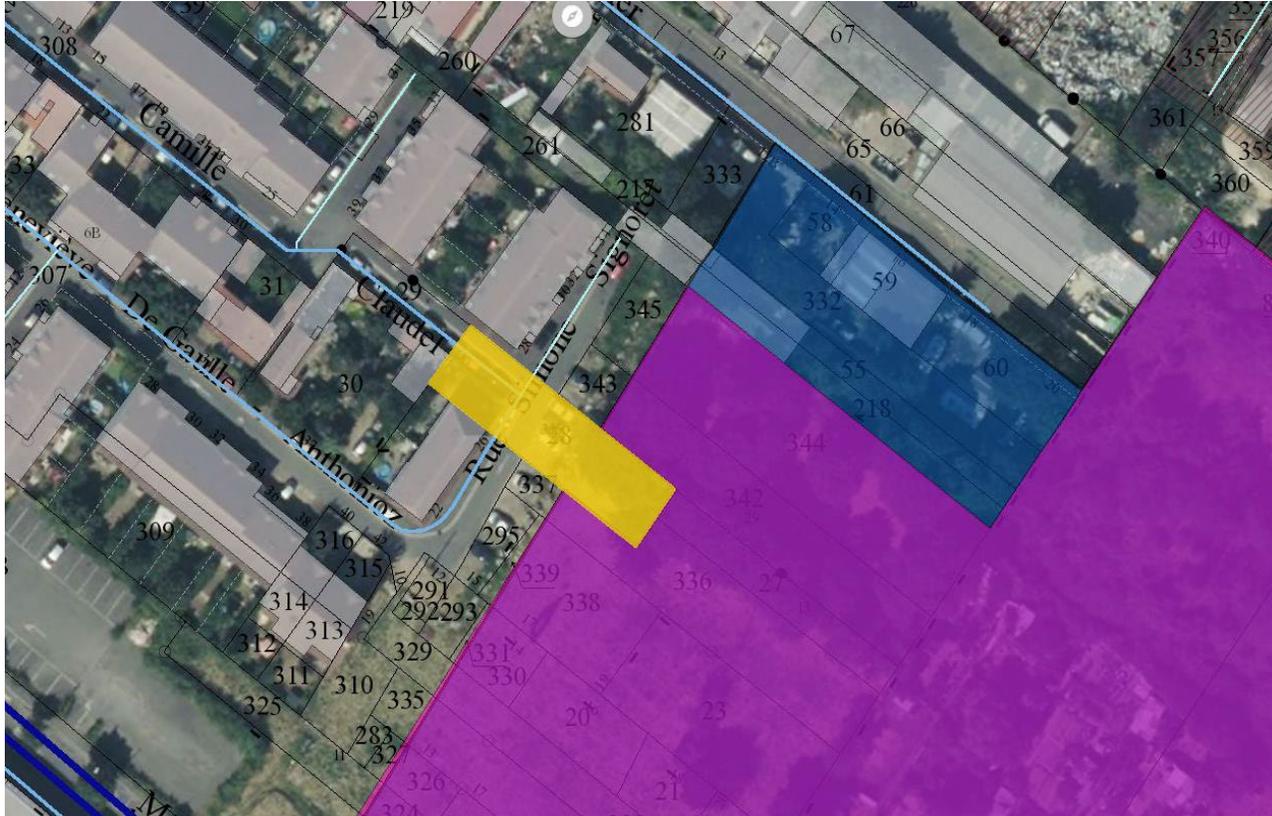


# BILAN SUR PLUS DE 20 ANS DE LA POLITIQUE FONCIÈRE DU SEDIF

Plan prévisionnel des cessions – acquisitions	12 <sup>ème</sup> Plan (2001-2005)	13 <sup>ème</sup> Plan (2006-2010)	14 <sup>ème</sup> Plan (2011-2015)	15 <sup>ème</sup> Plan (2016-2015)	Plan 2022 - 2031	TOTAL
Cessions	12 184 456 €	6 121 014 €	8 688 581 €	756 239 €	717 000 € (+1 551 757,49€)	30 019 047,5€
Acquisitions	729 181 €	111 402 €	29 320 650€*	389 100 €	593 410 € (+ 51 735€)	31 195 478€
<b>SOLDE</b>	<b>11 455 275 €</b>	<b>6 009 612 €</b>	<b>- 20 632 069€</b>	<b>367 139 €</b>	<b>123 590 €</b>	<b>- 1 176 430,5€</b>

\* Acquisition de l'usine d'Arvigny (28M€)

# ACQUISITION DE LA PARCELLE E414 A MONTREUIL



Afin de compléter définitivement sa réserve foncière de Montreuil (environ 10 000 m<sup>2</sup>), le SEDIF a dû acquérir une parcelle pour construire à moyen-long terme un réservoir semi-enterré

Une partie de 153 m<sup>2</sup> non bâtie de l'ancienne parcelle cadastrée E28.

Prix de vente : 51 735 € HT et hors droits, soit 62 082 € TTC (identique à l'avis domanial de la DDFiP de Seine-Saint-Denis du 16 février 2024)

Acte de vente définitif sans clauses suspensives particulières

# CESSION DE LA PARCELLE AQ 234 A CLAMART



Une partie de 4 014 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée AQ234 sise 87 bis, avenue du Général-de-Gaulle à Clamart n'est plus utile au service public de l'eau

Acquéreur : La société publique locale Vallée Sud Aménagement

Objet : construction de logements

Prix de vente : 1 510 000 € (identique à l'avis domanial de la DDFiP des Hauts-de-Seine du 15 mars 2024, valable jusqu'au 15 mars 2025)

# LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

Commission du Contrôle Financier du 12 juin 2025



# LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (BS) 2025

Equilibré en dépenses et en recettes à **+38,17 M€** , il permet :

- **La prise en compte de l'affectation du résultat** comptable de l'exercice 2024, couvrant le besoin de financement de la section d'investissement et reprenant l'excédent cumulé en section d'exploitation.
- **L'intégration des restes à réaliser** correspondant à la part non mandatée des engagements pris annuellement.
- **Divers ajustements de crédits** par rapport au budget primitif, principalement liés aux contrats de délégation.

# LES AJUSTEMENTS EN SECTION D'EXPLOITATION (+21,92 M€)

## Restes à réaliser

Révision de la rémunération  
2024 de VEDIF (-2,14 M€)

Incidence de l'ajustement  
de l'emprunt (-0,51 M€)

Règlement litige provisionné (1,5 M€)  
Poste HTB Choisy (0,46 M€)  
Etudes, indemnités RATP (0,12 M€)  
Soutien événements (0,05 M€)  
Régularisations comptables (0,05 M€)  
Provisions pour litiges (3,12 M€)

Dotation amortissement (3,93 M€)

SECTION D'EXPLOITATION : 150,07 M€

DÉPENSES DE GESTION COURANTE DES SERVICES  
**26,88 M€**  
**+2,28 M€**      **-2,14 M€**

CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)  
**3,02 M€**      **- 0,51 M€**

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION ET PROVISIONS  
**9,19 M€**  
**+1,28 M€**      **+5,30 M€**

DÉPENSES D'ORDRE  
**110,98 M€**  
(dont dotation aux amortissements 83,70 M€)  
**+15,71 M€**

RECETTES  
DE GESTION COURANTE  
(dont ventes d'eau)  
**125,60 M€**  
**+ 0,75 M€**

AUTRES PRODUITS ET REPRISES PROVISIONS **2,84 M€**  
**+2,40 M€**

RECETTES D'ORDRE **2,85 M€**

RÉSULTAT REPORTÉ 2024  
**18,77 M€**

Révision du solde  
d'exploitation VEDIF  
(-1,49 M€)

Ajustement du produit  
des ventes d'eau aux  
abonnés (2,24 M€)

Reprise de provision  
(2,40 M€)

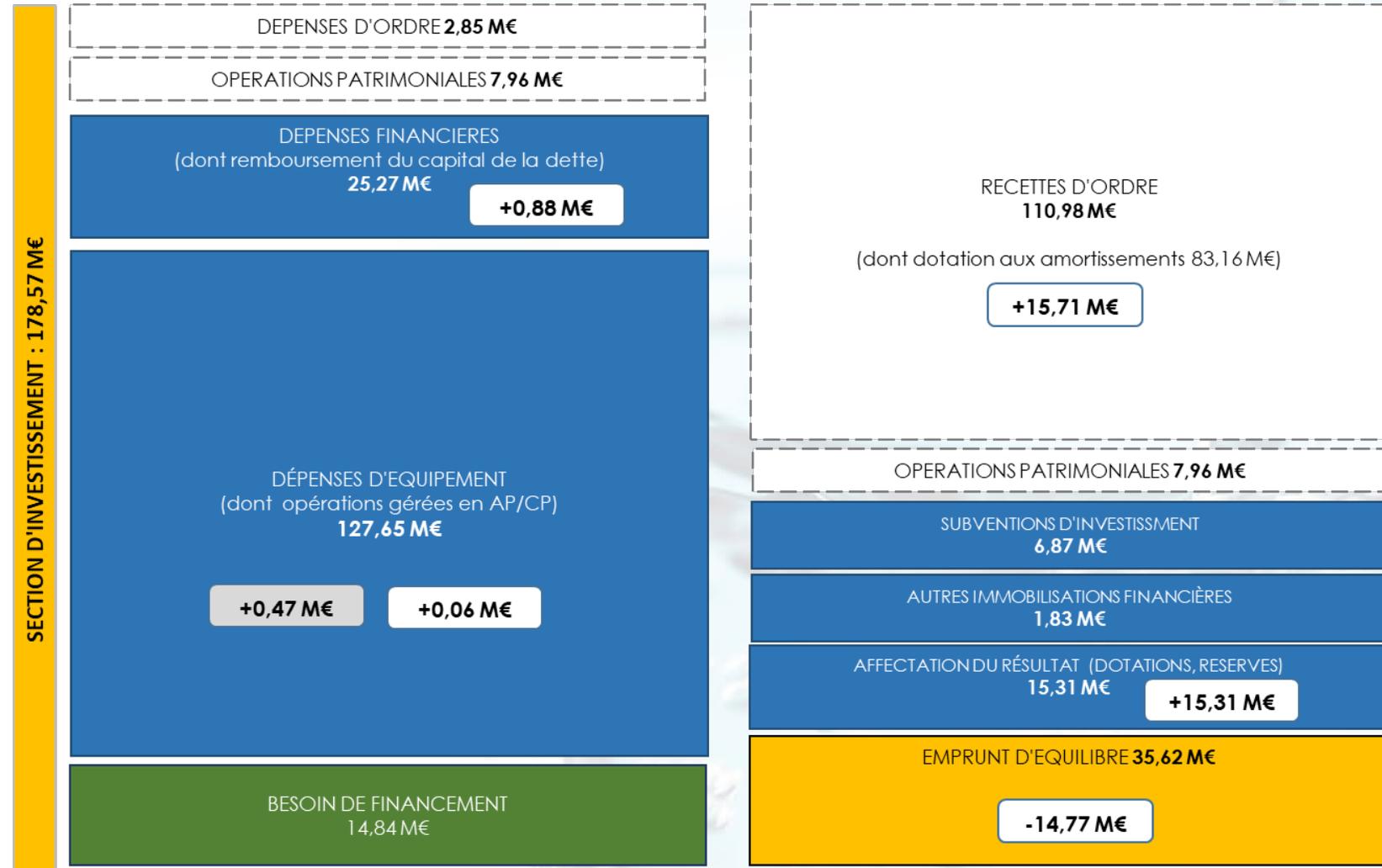
# LES AJUSTEMENTS EN SECTION D'INVESTISSEMENT (+16,25 M€)

Restes à réaliser

Complément doublement  
canalisation usine Neuilly (1,23 M€)  
Déconnexion GOSB (0,15 M€)  
Ajustement de l'emprunt (-0,50 M€)

SECTION D'INVESTISSEMENT : 178,57 M€

Achats fontaines, compteurs (0,06 M€)



# CONTRAT DE PRÊT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Bureau du 6 Juin 2025



# UN PARTENARIAT HORS NORME POUR UN PROJET HORS NORME

**Financer les indemnités contractuelles** dues au Délégataire au titre des travaux de déploiement de la filière membranaire haute performance (FMHP).

**Une communauté d'intérêts** avec la Banque des Territoires, direction métier de la Caisse des dépôts et consignations qui a placé l'eau au cœur de son plan stratégique.

**Des conditions exclusives et très compétitives** dans la lettre d'offre de prêt soumise par la Caisse des dépôts et consignations et validée par le Comité syndical le 19 décembre 2024.

**Concevoir une offre de financement ad hoc** et répondre aux contraintes spécifiques et au caractère exceptionnel du projet FMHP.

# LES GRANDS PRINCIPES DU CONTRAT

**Un engagement pluriannuel** sécurisant les financements à hauteur de 967 M€ sur une période exceptionnellement longue de 8 ans.

**Un arbitrage possible entre taux fixe et taux variable sur Livret A** à des conditions très avantageuses (taux du livret A : 2,40% + 40 pts de base : 2,8%)

**Des lignes de prêt amortis sur 30 ans** calées sur la durée d'amortissement des installations

**Des contreparties classiques et acceptables** sous forme de commissions d'instruction (0,04% soit 387 K€), d'engagement (0,12% par an à compter de juin 2028 soit un montant prévisionnel d'environ 2,1 M€) et des pénalités en cas de dédit.

# AFFAIRE N°16

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ ET SUPPORTS INSTITUTIONNELS DU SEDIF

### 2024

Comité • 19 juin 2025



# I / RAPPEL DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS)

*Article L 1413-1 du CGCT*

La commission consultative des services publics locaux examine chaque année :

1° le rapport, mentionné à l'article L. 1411-3, établi par le délégataire de service public ;

2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article L. 2224-5 ;

*Article L. 2224-5 du CGCT*

« rend compte du prix et de la qualité du service rendu durant l'année écoulée »

« communique les résultats des indicateurs réglementaires »

« s'accompagne de la note d'information de l'Agence de l'eau »

- Rapport d'activité

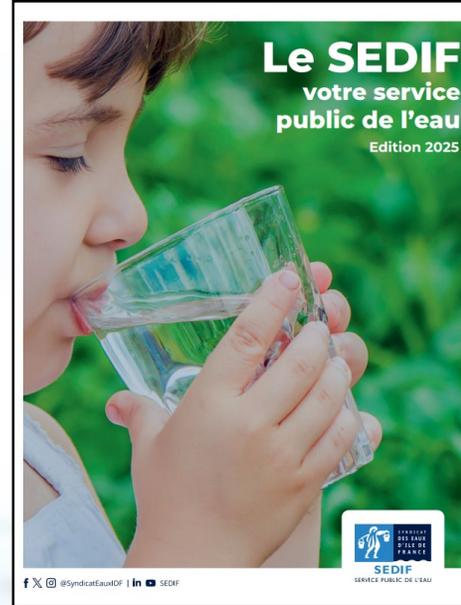
*Article L. 5211-39 du CGCT*

« retrace l'activité de l'établissement pendant l'exercice précédent »

« s'accompagne du compte administratif »

- Le rapport annuel 2024

- La plaquette de présentation du SEDIF



## Résultats du contrôle de la délégation de service public Exercice 2024

En tant qu'autorité organisatrice du Service public de l'eau et maître d'ouvrage, le SEDIF décide des grandes orientations et notamment de la politique d'investissement, des choix budgétaires, des évolutions du service à l'usager. Il réalise les travaux neufs et de renouvellement relevant de son patrimoine industriel. Le SEDIF contrôle également les fonctions confiées au délégataire, qu'il mine bien au-delà des obligations précitées par le CCSP.

**Assurer la continuité de service et être à l'écoute de nos usagers**  
Le SEDIF s'est doté des moyens pour assurer un contrôle efficace, pertinent, et fondé sur la connaissance du service.

- un accès au système d'information du délégataire depuis les locaux du SEDIF;
- la liberté de pouvoir consulter toute donnée relative au service public de l'eau en permanence;
- une obligation de reporting étendue pour le délégataire, qui la respecte en fournissant au SEDIF mensuellement, trimestriellement et annuellement des rapports détaillés sur les différentes missions qui lui sont confiées;
- une implication de l'ensemble des services du SEDIF pour assurer un contrôle de la délégation dans ses différentes composantes;
- l'appui d'un Assistant à Maître d'ouvrage assurant un contrôle externe, indépendant, apportant des expertises sur les plans techniques, juridiques et comptables.

**Mesurer la perception des usagers, répondre aux attentes**  
L'Observatoire de la qualité du service public de l'eau permet au SEDIF, grâce à un dispositif d'enquêtes mené en continu par un organisme indépendant, d'évaluer le ressenti des usagers quant au service rendu.

En 2024, le niveau de satisfaction globale reste élevé et se situe à 90%.

[www.sedif.com/press/pubblicite/press/pubblicite/medias/medias](http://www.sedif.com/press/pubblicite/press/pubblicite/medias/medias)

Depuis 2020, les enquêtes à chaud complètent ce dispositif en continu. En 2024 près de 4 000 usagers ayant eu une interaction avec le service client ont pu donner leur appréciation. Le niveau global de satisfaction s'élevait à 4,5/5.

**Rendre compte de contrôle exercé**  
La transparence est au cœur des préoccupations du SEDIF. Les résultats du contrôle exercé sur le délégataire sont présentés dans les différentes commissions du SEDIF, dont la commission de contrôle financier et la commission consultative des services publics locaux (CCSPCL). Le contrôle externe est audité chaque année par le Comité syndical.

**2021 millions** de m<sup>3</sup> facturés (104,5% l'année 2023) 40 ans de l'Etat de l'EPT de Normandie et d'un parti de Grand-City Seine-Normandie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. A compter de 2024, le territoire est géré par le CCSPCL.

**249,8 M€** de ventes d'eau aux abonnés

**1 313** salariés

**93,34%** de performance

**16,9 M€** de dépenses (avant pénalités) allouées au délégataire pour sa performance (différence à 0,5% des produits de ventes d'eau en 2024).

SEDIF SERVICE PUBLIC DE L'EAU

### Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe

**POURQUOI DES REDEVANCES ?**  
Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui ont entraîné la qualité et la disponibilité environnementales, actuelles, économiques.

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, faciliter les travaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captifs d'eau des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement des rivières.

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement, du cadre de vie et de la santé.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Le prix de l'eau est composé de 120 postes au total, dont 100 sont des redevances fiscales environnementales. Les redevances fiscales environnementales sont des taxes qui financent des actions de préservation de l'environnement.

Vous pouvez évaluer le prix de l'eau de votre commune sur [www.agence-eau-normandie.fr](http://www.agence-eau-normandie.fr)

**LES COMPOSITIONS DU PRIX DE L'EAU**  
Le prix de l'eau est composé de 120 postes, subdivisés en 3 catégories :  
- les redevances de l'Agence de l'eau  
- les redevances aux entreprises publiques (EPE, SA, SAEP, SAEPN, SAEPN2, SAEPN3, SAEPN4, SAEPN5, SAEPN6, SAEPN7, SAEPN8, SAEPN9, SAEPN10, SAEPN11, SAEPN12, SAEPN13, SAEPN14, SAEPN15, SAEPN16, SAEPN17, SAEPN18, SAEPN19, SAEPN20, SAEPN21, SAEPN22, SAEPN23, SAEPN24, SAEPN25, SAEPN26, SAEPN27, SAEPN28, SAEPN29, SAEPN30, SAEPN31, SAEPN32, SAEPN33, SAEPN34, SAEPN35, SAEPN36, SAEPN37, SAEPN38, SAEPN39, SAEPN40, SAEPN41, SAEPN42, SAEPN43, SAEPN44, SAEPN45, SAEPN46, SAEPN47, SAEPN48, SAEPN49, SAEPN50, SAEPN51, SAEPN52, SAEPN53, SAEPN54, SAEPN55, SAEPN56, SAEPN57, SAEPN58, SAEPN59, SAEPN60, SAEPN61, SAEPN62, SAEPN63, SAEPN64, SAEPN65, SAEPN66, SAEPN67, SAEPN68, SAEPN69, SAEPN70, SAEPN71, SAEPN72, SAEPN73, SAEPN74, SAEPN75, SAEPN76, SAEPN77, SAEPN78, SAEPN79, SAEPN80, SAEPN81, SAEPN82, SAEPN83, SAEPN84, SAEPN85, SAEPN86, SAEPN87, SAEPN88, SAEPN89, SAEPN90, SAEPN91, SAEPN92, SAEPN93, SAEPN94, SAEPN95, SAEPN96, SAEPN97, SAEPN98, SAEPN99, SAEPN100)

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Le prix de l'eau est composé de 120 postes au total, dont 100 sont des redevances fiscales environnementales. Les redevances fiscales environnementales sont des taxes qui financent des actions de préservation de l'environnement.

Vous pouvez évaluer le prix de l'eau de votre commune sur [www.agence-eau-normandie.fr](http://www.agence-eau-normandie.fr)

**LES COMPOSITIONS DU PRIX DE L'EAU**  
Le prix de l'eau est composé de 120 postes, subdivisés en 3 catégories :  
- les redevances de l'Agence de l'eau  
- les redevances aux entreprises publiques (EPE, SA, SAEP, SAEPN, SAEPN2, SAEPN3, SAEPN4, SAEPN5, SAEPN6, SAEPN7, SAEPN8, SAEPN9, SAEPN10, SAEPN11, SAEPN12, SAEPN13, SAEPN14, SAEPN15, SAEPN16, SAEPN17, SAEPN18, SAEPN19, SAEPN20, SAEPN21, SAEPN22, SAEPN23, SAEPN24, SAEPN25, SAEPN26, SAEPN27, SAEPN28, SAEPN29, SAEPN30, SAEPN31, SAEPN32, SAEPN33, SAEPN34, SAEPN35, SAEPN36, SAEPN37, SAEPN38, SAEPN39, SAEPN40, SAEPN41, SAEPN42, SAEPN43, SAEPN44, SAEPN45, SAEPN46, SAEPN47, SAEPN48, SAEPN49, SAEPN50, SAEPN51, SAEPN52, SAEPN53, SAEPN54, SAEPN55, SAEPN56, SAEPN57, SAEPN58, SAEPN59, SAEPN60, SAEPN61, SAEPN62, SAEPN63, SAEPN64, SAEPN65, SAEPN66, SAEPN67, SAEPN68, SAEPN69, SAEPN70, SAEPN71, SAEPN72, SAEPN73, SAEPN74, SAEPN75, SAEPN76, SAEPN77, SAEPN78, SAEPN79, SAEPN80, SAEPN81, SAEPN82, SAEPN83, SAEPN84, SAEPN85, SAEPN86, SAEPN87, SAEPN88, SAEPN89, SAEPN90, SAEPN91, SAEPN92, SAEPN93, SAEPN94, SAEPN95, SAEPN96, SAEPN97, SAEPN98, SAEPN99, SAEPN100)

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Le prix de l'eau est composé de 120 postes au total, dont 100 sont des redevances fiscales environnementales. Les redevances fiscales environnementales sont des taxes qui financent des actions de préservation de l'environnement.

Vous pouvez évaluer le prix de l'eau de votre commune sur [www.agence-eau-normandie.fr](http://www.agence-eau-normandie.fr)

**LES COMPOSITIONS DU PRIX DE L'EAU**  
Le prix de l'eau est composé de 120 postes, subdivisés en 3 catégories :  
- les redevances de l'Agence de l'eau  
- les redevances aux entreprises publiques (EPE, SA, SAEP, SAEPN, SAEPN2, SAEPN3, SAEPN4, SAEPN5, SAEPN6, SAEPN7, SAEPN8, SAEPN9, SAEPN10, SAEPN11, SAEPN12, SAEPN13, SAEPN14, SAEPN15, SAEPN16, SAEPN17, SAEPN18, SAEPN19, SAEPN20, SAEPN21, SAEPN22, SAEPN23, SAEPN24, SAEPN25, SAEPN26, SAEPN27, SAEPN28, SAEPN29, SAEPN30, SAEPN31, SAEPN32, SAEPN33, SAEPN34, SAEPN35, SAEPN36, SAEPN37, SAEPN38, SAEPN39, SAEPN40, SAEPN41, SAEPN42, SAEPN43, SAEPN44, SAEPN45, SAEPN46, SAEPN47, SAEPN48, SAEPN49, SAEPN50, SAEPN51, SAEPN52, SAEPN53, SAEPN54, SAEPN55, SAEPN56, SAEPN57, SAEPN58, SAEPN59, SAEPN60, SAEPN61, SAEPN62, SAEPN63, SAEPN64, SAEPN65, SAEPN66, SAEPN67, SAEPN68, SAEPN69, SAEPN70, SAEPN71, SAEPN72, SAEPN73, SAEPN74, SAEPN75, SAEPN76, SAEPN77, SAEPN78, SAEPN79, SAEPN80, SAEPN81, SAEPN82, SAEPN83, SAEPN84, SAEPN85, SAEPN86, SAEPN87, SAEPN88, SAEPN89, SAEPN90, SAEPN91, SAEPN92, SAEPN93, SAEPN94, SAEPN95, SAEPN96, SAEPN97, SAEPN98, SAEPN99, SAEPN100)

Agence de l'eau Seine-Normandie

- Le 4 pages du contrôle de la DSP (en PDF uniquement)

- La note d'information de l'AESN

## II / STRUCTURE DU RAPPORT 2024 : « LE SEDIF : UN SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE »

- Un rapport équilibré en quatre parties :



### CHAPITRE 1

Un service public exemplaire et solidaire



### CHAPITRE 2

Un service public durable



### CHAPITRE 3

Un service public innovant



### CHAPITRE 4

Un service public de proximité



# II / STRUCTURE DU RAPPORT 2024 : « LE SEDIF : UN SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE »



- 4 annexes thématiques

# III / QUELQUES TEMPS FORTS EVENEMENTIELS

- ✓ La signature du nouveau contrat de concession
- ✓ Le SEDIF, « Supporter Officiel » des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- ✓ Les inaugurations du site de Palaiseau et de la nouvelle station de pompage d'Antony
- ✓ L'adoption du Plan Climat Eau Energie 2030
- ✓ Les 25 ans de la nanofiltration à Méry-sur-Oise et la poursuite du projet « Vers une eau pure »



# IV / SUPPORT MUNICIPAL

## Diffusion courant juillet :

- Fiches communes recto-verso
- Elle sera également disponible en accès libre sur le site Internet du SEDIF

## Rubrique « Mon eau » / « Ma commune »

Le SEDIF, votre Service public de l'eau vous informe

### L'eau potable à Ablon-sur-Seine en 2024

Le Syndicat des eaux d'Ile-de-France est un établissement public créé en 1923, syndicat mixte responsable du Service public de l'eau potable pour le compte des communes et intercommunalités franciliennes qui y adhèrent. Il est administré par les élus de ces dernières et présent sur 7 départements d'Ile-de-France, hors Paris. En 2024, le SEDIF assure l'alimentation en eau potable de 4 millions d'usagers sur 133 communes.

Le rapport annuel d'activité du SEDIF pour l'exercice 2024 est disponible sur le site Internet [www.rapportannuel-sedif.com](http://www.rapportannuel-sedif.com)



**232 672 m<sup>3</sup> consommés en 2024**  
TOTAL SEDIF: 202 142 196 m<sup>3</sup>



**1 026 abonnés en 2024**  
TOTAL SEDIF: 540 822

Volume consommé au tarif général	<b>90,54 %</b>
Volume consommé aux autres tarifs <small>(grande consommation, votre publique, secours incendie à l'initiative des propriétaires)</small>	<b>9,46 %</b>

	à Ablon-sur-Seine	En moyenne sur le territoire du SEDIF
Prix de l'eau au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 pour une consommation annuelle de 120 m <sup>3</sup>		
Part eau potable, abonnement inclus (€ H.T./m <sup>3</sup> )	1,5521	1,4728
Poids (en %) de la part eau potable sur le total facturé	26,72 %	31 %
Part assainissement (€/m <sup>3</sup> )	3,1627	2,4603
Taxe et redevances (€/m <sup>3</sup> )	1,0947	0,9907
Prix complet (€ T.T.C./m <sup>3</sup> )	5,8095	5,0031

En 2024, la qualité sanitaire de l'eau du SEDIF, attestée par plus de 420 000 analyses annuelles réalisées tout au long du parcours de l'eau jusqu'au robinet du consommateur, a été excellente. Le taux de conformité microbiologique et physico-chimique des prélèvements réalisés sur l'eau distribuée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire sont respectivement de 100 % et 99,97 %.

Ressource	Calcaire du Champigny	Minéralisation moyenne en 2024 (mg/L)	
Unité de production	Usine d'Arvigny à Savigny-le-Temple	Calcium	121 Chlorure
	100 % de conformité bactériologique	Magnésium	6,7 Sulfate
Dureté moyenne	32 °f (eau très calcaire)	Sodium	16,2 Bicarbonate
Nitrate	30 mg/L (limite de qualité : 50 mg/L)	Potassium	3,5 Fluor

Les données sur fond vert concernent votre commune. Les données en bleu clair valent pour l'ensemble du territoire du SEDIF.

SEDIF SERVICE PUBLIC DE L'EAU

📱 @SyndicatEauxIDF

Le SEDIF, votre Service public de l'eau vous informe

Le SEDIF, propriétaire de ses installations, entretient en permanence ses infrastructures, grâce à des procédés innovants et une politique d'investissement soutenue, qui a été de près de 95 millions d'euros en 2024 sur un budget du service de l'eau de 610 millions d'euros. Il a renouvelé 66 km de canalisation, soit un taux de renouvellement d'environ 1 % en 2024. Solidaire, le SEDIF consacre, depuis 2011, 1 % de ses recettes pour soutenir les familles fragilisées. Plus de 150 000 foyers ont ainsi bénéficié d'une aide.

À l'écoute de ses usagers grâce à son Observatoire de la qualité, le SEDIF s'est engagé à travers son PPI (Plan Pluriannuel d'investissement sur 10 ans glissants) à fournir une eau de la meilleure qualité possible, moins chlorée, moins calcaire et sans micropolluants, par la mise en œuvre de traitement membranaire haute performance. Depuis 1923, le SEDIF fournit aux communes et aux usagers un service fiable et à la pointe de l'innovation.

**10 interruptions de service non programmées à Ablon-sur-Seine**

TOTAL SEDIF  
4,09 interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés  
99,93 % des interventions sous 2 heures en cas d'urgence  
915 954 bouteilles d'eau distribuées pour le secours

Détail des fuites	à Ablon-sur-Seine	Total SEDIF
Fuites sur conduites	5	900
Fuites sur appareils et accessoires du réseau	5	895
Fuites sur branchements	10	2 025
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>3 820</b>
Linéaire de recherche préventive de fuite (km)	<b>11 km</b>	<b>3 809 km</b>
Nombre de capteurs d'écoute de fuites	<b>50</b>	<b>1 451</b>
Linéaire de réseau, hors branchements	<b>14 825 m</b>	<b>7 810 km</b>
Âge moyen du réseau (ans)	<b>46,15 ans</b>	<b>47 ans</b>
Taux de casse sur canalisation (nb casse/km/an)	<b>0,34</b>	<b>0,12</b>
Nombre de branchements	<b>1 039</b>	<b>523 198</b>

Soucieux d'offrir le meilleur service à ses usagers, le SEDIF réalise chaque année une enquête de perception, l'Observatoire du Service public de l'eau. En 2024, 90 % des usagers sont satisfaits du service, 82 % sont convaincus que tout est mis en œuvre pour les satisfaire. Rassurés par la qualité sanitaire de l'eau, 70 % déclarent la boire régulièrement mais ils restent en attente sur son goût, sa teneur en chlore (72 % sont satisfaits), et sa teneur en calcaire (40 % satisfaits).

**3 réclamations écrites en 2024**

TOTAL SEDIF  
1,48 réclamations écrites pour 1 000 abonnés

**Programme Eau Solidaire en 2024**  
2,5 M€/an

Eau Solidaire est un dispositif de solidarité de proximité. Agissant avec les collectivités et associations locales pour faire bénéficier les usagers, abonnés ou non, de sensibilisation aux écogestes, d'aide aux copropriétés en difficulté et d'aide d'urgence au paiement des factures d'eau ou de charges. Huit collaborateurs dédiés animent ce réseau de partenaires et les forment aux ateliers dispensés au pied des immeubles.

Retrouvez plus de données relatives à la caractérisation technique et à la qualité de l'eau distribuée dans votre commune dans l'annexe numérique au rapport annuel 2024 « Les données de l'eau dans ma commune ».

Rappel des accès des différents « portails » pour retrouver les informations  
Ex « Portail collectivités », « Site web du plan climat »

Les données sur fond vert concernent votre commune. Les données en bleu clair valent pour l'ensemble du territoire du SEDIF.

SEDIF SERVICE PUBLIC DE L'EAU

📱 @SyndicatEauxIDF

# UN SITE DÉDIÉ POUR RETROUVER TOUS LES SUPPORTS & ANNEXES

## ➔ [RAPPORTANNUEL-SEDIF.COM](https://rapportannuel-sedif.com)

**SEDIF**  
SYNDICAT DES EAUX DE FRANCE  
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

**RAPPORT ANNUEL 2024**

### Le SEDIF

un service public de référence

Le SEDIF, premier service public d'eau de France pour la population desservie, assure la production et la distribution d'eau potable. Pilotant un service d'importance vitale, il veille scrupuleusement à la qualité irréprochable de cette eau, ainsi qu'à la continuité et la qualité du service à ses usagers.

**Rétrospective 2024**

DÉCOUVREZ LE TOP 10

L'année en temps forts!



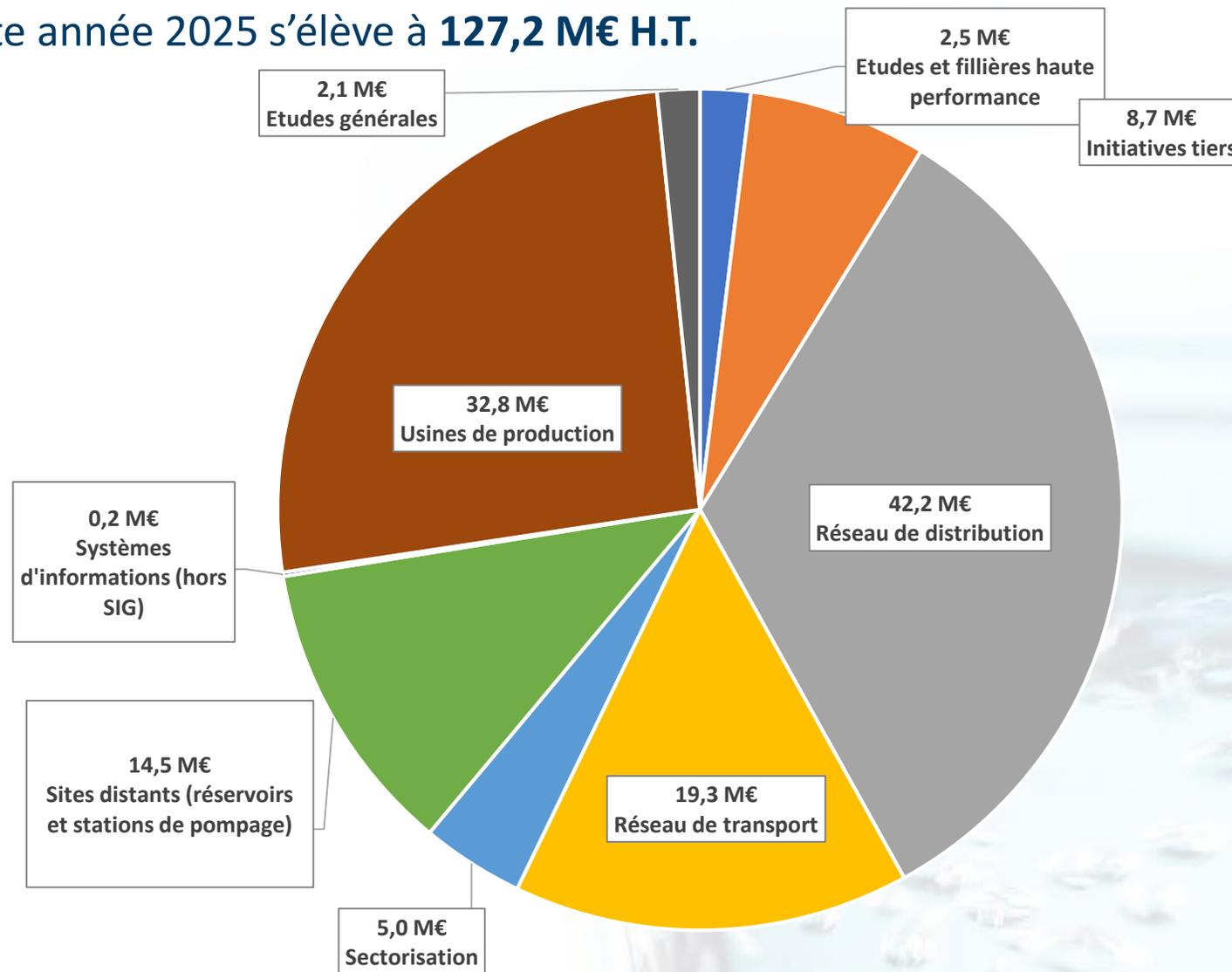
# ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX 2025

Comité du jeudi 19 juin



# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - ANNÉE 2025

Le budget pour cette année 2025 s'élève à **127,2 M€ H.T.**

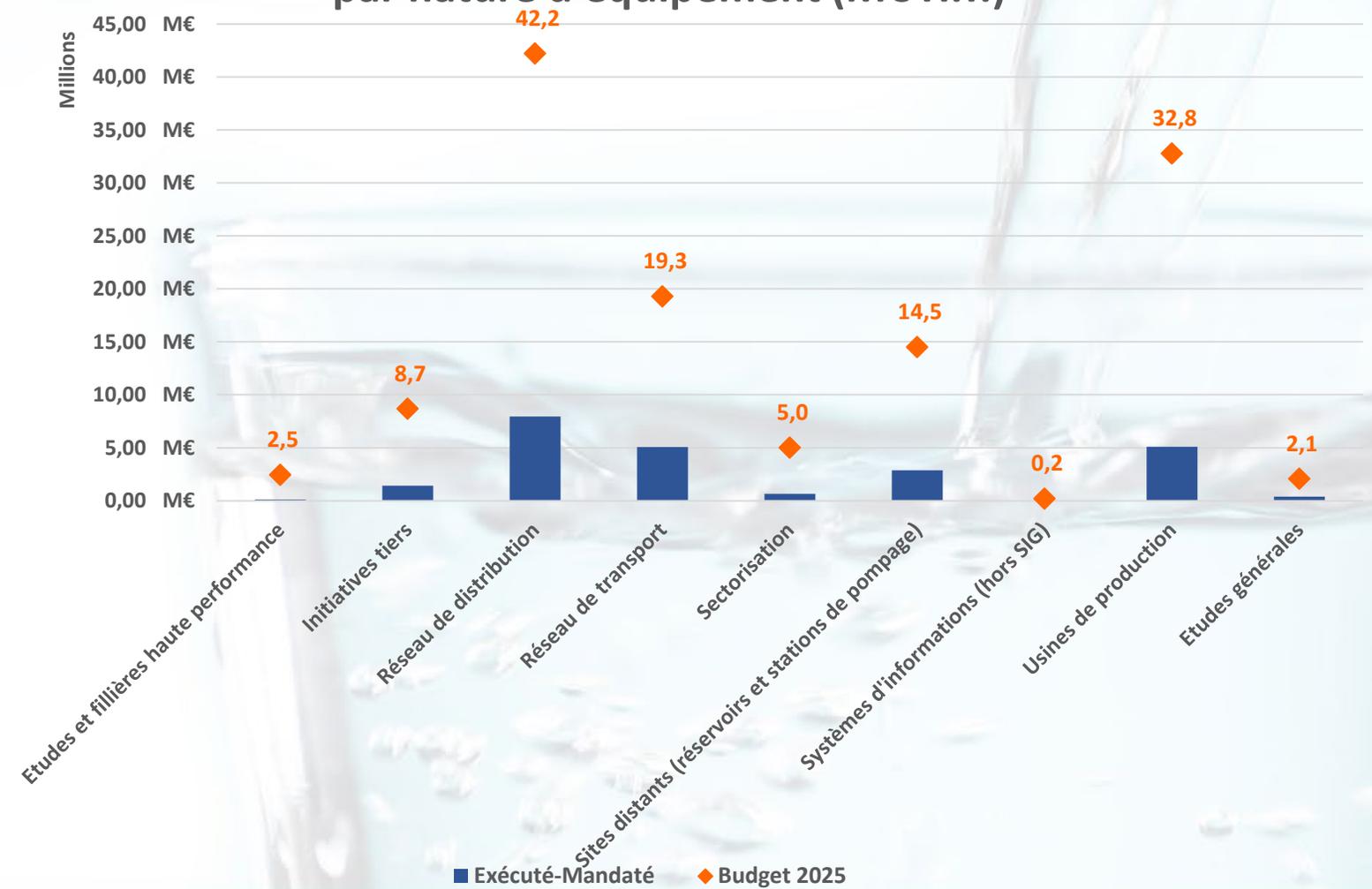


# ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT POUR L'EXERCICE 2025

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2025 : 127,2 M€ H.T.

Taux d'exécution budgétaire au 31/05/2025 : 18,5 % - (N.B. 18,7 % en 2024)

## Etat des dépenses d'équipements à mi-mai 2025 par nature d'équipement (M€ H.T.)



# USINES DE PRODUCTION – TRAVAUX 2025

## Usine de production de Choisy-le-Roi

Renouvellement des vannes des liaisons hydrauliques	Septembre 2022	Mars 2025
Refonte de l'unité élévatoire	Juin 2020	Janvier 2028
Refonte de l'unité d'ozonation	Février 2022	Décembre 2027
Refonte de l'unité de filtration sur sable filtration tranches 2 et 3	Octobre 2024	2031

## Usine de production de Méry-sur-Oise

Refonte de l'unité de filtration sur sable et CAG	Juillet 2020	Décembre 2025
Rénovation de l'unité de décantation T1	Novembre 2020	Février 2026

## Usine de production de Neuilly-sur-Marne

Renouvellement des vannes des liaisons hydrauliques	Septembre 2022	Octobre 2025
---	----------------	--------------

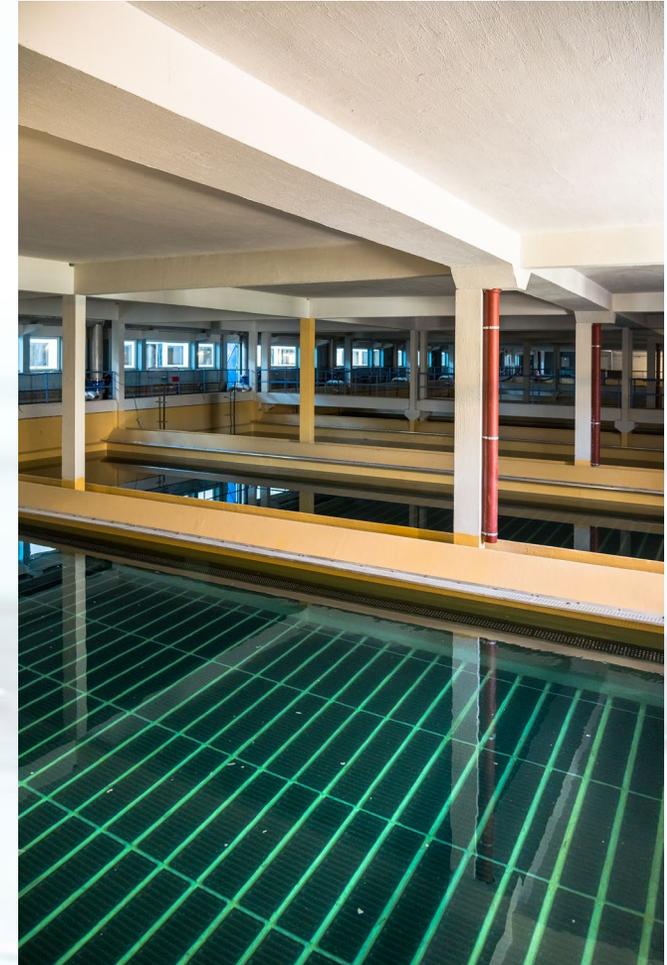
# TRAVAUX EN COURS SUR LES USINES



Nouveaux ozoneurs à Choisy-le-Roi



Nouveau moteur ELP7 à Choisy-le-Roi



Choisy-le-Roi : filtration sable  
renouvellement des planchers filtrants

# TRAVAUX JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2025 (CHANTIER DÉMARRANT JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2025)



Unité Interozonation Méry-sur-Oise



Ozonation Neuilly-sur-Marne

# STATIONS DE POMPAGE ET RÉSERVOIRS

Réservoirs et stations de pompage - Sites distants		
Renouvellement des équipements de la station de Villetaneuse	Mai 2022	Mai 2026
Rénovation de la station Pierrefitte	Septembre 2022	Février 2027
Création d'une unité de chloration et rénovation complète du réservoir R5 de Chatillon	Janvier 2023	Novembre 2025
Refonte du site de Villiers-le-Bel	Avril 2022	Octobre 2025
Rénovation des réservoirs du Mont Valérien et mise en place d'un point de chloration	Mai 2021	Juillet 2025

# TRAVAUX EN COURS SUR LES STATIONS DE POMPAGE ET RÉSERVOIRS



Villetaneuse : installation de la pompe N°3



Façade et lignes de pompage en sous-sol de la nouvelle station de Villiers-le-Bel



# TRAVAUX EN COURS SUR LES USINES, STATIONS DE POMPAGE ET RÉSERVOIRS



Travaux de la cuve R5-1 – toiture sur le réservoir R5 à Chatillon



Travaux de la cuve R5-1 – intérieur de la cuve - réservoir R5 à Chatillon

# RÉSEAU DE TRANSPORT

Réseau de transport		
Sectorisation du réseau	Octobre 2019	Juillet 2026
Bouclage Palaiseau Saclay	Septembre 2017	Décembre 2025 (hors interconnexion)
DN 400 Avenue Paul Vaillant Couturier à Villejuif	Novembre 2024	Septembre 2025
Dévoiemnt canalisations lié à la prolongation du T7 entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge	Juillet 2024	Mars 2026
Dévoiemnt feeder DN 1250 lié au T1 Fontenay-sous-Bois	Novembre 2024	Mai 2025
Dévoiemnt canalisation à Rosny lié au SMR Montgolfier ligne 15	Mai 2024	Octobre 2025 (à l'arrêt)
Renouvellement DN400 à Noisy-le-Grand	Juin 2025	Octobre 2028
Renouvellement DN800 Bondy-Gagny	Février 2025	Juin 2026
Renouvellement des conduites des galeries de la Défense	Février 2025	Janvier 2026

# TRAVAUX EN COURS SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT



Microtunnelier bouclage  
DN 600 mm

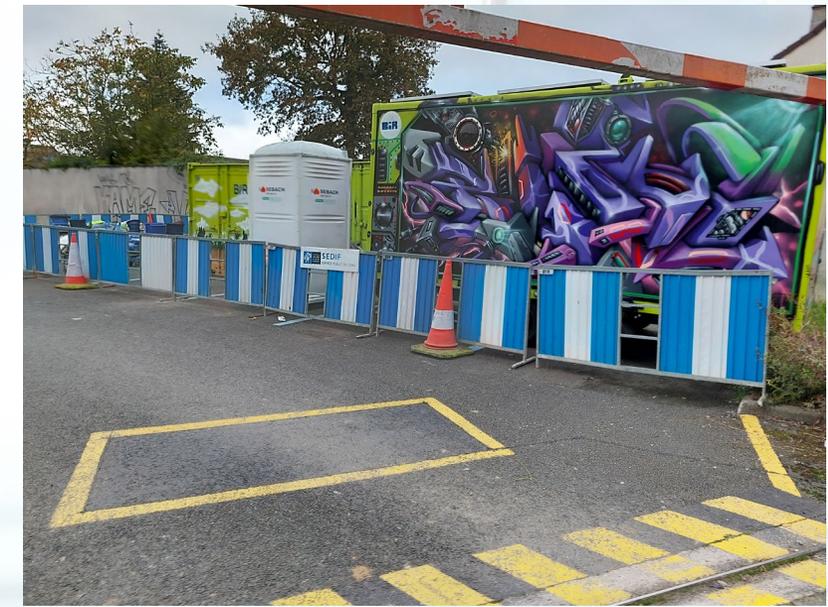
# RÉCEPTION DE TRAVAUX 2025



DN600 Bouclage Palaiseau Saclay

# RÉSEAU DE DISTRIBUTION

- Objectif : 44 km de canalisations en 2025
- Au 30/04/2025, fourniture et pose de 12 km (similaire aux autres années)
- Difficultés de programmation

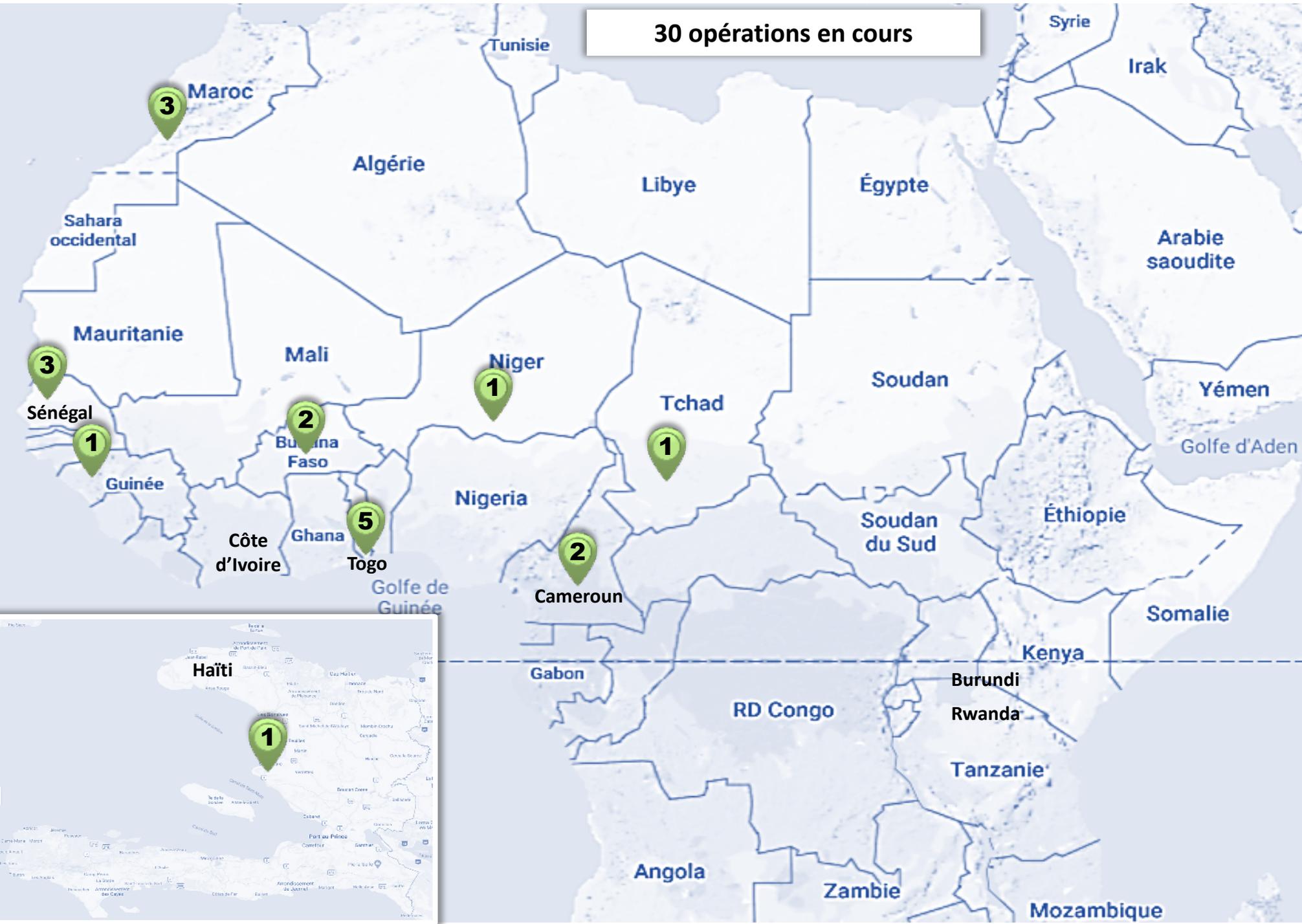


# PROGRAMME INTERNATIONAL SOLIDARITÉ EAU 2025

Comité du jeudi 19 juin 2025



30 opérations en cours



# 775 000 € PROPOSÉS AU PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE 2025

Opérateur	Opération	Pays	Montant
Experts - Solidaires	Création du service public d'eau potable de Sapaga, commune de <b>Zorgho</b>	Burkina	150 000 €
Gret	ASELP III - Appui à la Société des Eaux de Louang Prabang, province de <b>Louang Prabang</b>	Laos	300 000 €
Lumière du Monde	Création d'un forage équipé d'une pompe solaire, commune de <b>Bayangam</b>	Cameroun	15 000 €
SEVES	Initiatives durables pour l'accès à l'eau et à l'assainissement, commune de <b>Ngaoundal</b>	Cameroun	160 000 €
SEVES	Appui à la professionnalisation et l'accès au service d'eau de Melfi, commune de <b>Melfi</b>	Tchad	150 000 €

# STRATEGIE DE PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU 2030

Comité du jeudi 19 juin 2025



# CONTEXTE

- 2023 : engagement sur les actions préventives dans le cadre du débat public.
- 2023 : prise de la compétence Gestion et préservation de la ressource en eau article R.2224-5-2 CGCT.
- 2024 : consolidation du service Protection de la Ressource & Qualité de l'Eau et pilotage des projets Terre&Eau 2025.
- 2025 : nécessité de définir une stratégie de préservation de la ressource en eau (souterraine et superficielle)
  - état des lieux
  - structurer la réflexion
  - chiffrer des actions
  - SEDIF et FRANCILIANE
  - première phase 2025-2027

# SYNTHESE

	Enjeux	Actions à mener	Echéance	Budget
a) VOILET QUALITATIF	Usine d'Arvigny (Savigny-le-Temple)			
	Plan d'actions Terre&Eau	SEDIF : Plan d'action Terre&Eau 2025 (en cours)	2025	1,7 M€
		SEDIF : Plan d'action Terre&Eau 2030 (en cours de construction)	2026	à définir
	Usines Principales			
	Surveiller et connaître les risques directs pour gérer la production	Actions DSP : suivi, instrumentation, R&D, stations alerte, mise à jour des plans de réponse rapide pour gérer les pollutions accidentelles et minimiser leurs impacts	2025-2036	Contrat DSP
	Engager des actions pertinentes d'amélioration de la qualité de l'eau brute et limiter à long terme les traitements de potabilisation dans la mesure du possible	SEDIF : Etude de préfiguration (consultation en cours)	2025-2027	150 000€ H.T.
		SEDIF : Plan d'action à définir	2027-2036	A définir
	Anticiper les effets du changement climatique	SEDIF : Etude BRGM	2024-2026	164 800 € H.T./ 25 600 € H.T. (TO)
	Usines à puits			
	Surveiller et connaître les risques directs pour gérer la production	Actions DSP : Surveillance et monitoring, instrumentation	2025-2036	Contrat DSP

	Enjeux	Actions à mener	Echéance	Budget
b) VOLET QUANTITATIF	Réseau et distribution			
	Réduction des pertes en réseau	Actions DSP : modulation de pression, déploiement de capteurs acoustiques, renouvellement patrimonial (distribution, branchements), réparation de fuites et entretien	2025-2036	Contrat DSP
		Actions SEDIF : renouvellement patrimonial, sectorisations	2025-2030	60 M€/ an (renouvellement) 26 m€ (sectorisation)
	Réduction des usages	Actions DSP : Sensibilisation - communication, gestion des compteurs, outils de suivi de consommation, suivi des grands comptes	2025-2036	Contrat DSP
	Usines			
	Respecter les seuils réglementaires	Actions DSP : suivi de l'exploitation	2025-2036	Contrat DSP
	Améliorer et maintenir le rendement des usines	Actions DSP : respecter les objectifs de rendement des usines annoncés au contrat	2025-2036	Contrat DSP
	Continuer la réflexion sur la sobriété	SEDIF : intégrer la réflexion à chaque projet	2025-2030	Selon les projets
		SEDIF : lancement d'une étude prospective sur les économies d'eau	2025-2027	A définir

# CINQ LEVIERS A METTRE EN ŒUVRE D'ICI 2027

1. Dédier un **budget annuel** à la préservation de la ressource
2. Préfigurer et mettre en œuvre le **nouveau plan d'action Terre&Eau** sur l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de l'usine d'Arvigny
3. Préfigurer et mettre en œuvre le **plan d'action de protection de la ressource en amont des prises d'eau des usines principales**
4. Mettre en place un **suivi spécifique des actions prévues au contrat de concession**
5. Poursuivre la réflexion sur la sobriété **avec la mise en place d'indicateurs spécifiques pour chaque projet du SEDIF** et le lancement d'une **étude prospective sur les économies d'eau au sein des usines principales.**

## POINT 2 : NOUVEAU PLAN D'ACTION TERRE&EAU SUR L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (AAC) DE L'USINE D'ARVIGNY



Objectif : finalisation début 2026

# POINT 3 : PLAN D'ACTION DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN AMONT DES PRISES D'EAU DES USINES PRINCIPALES

**OBJECTIF** : éviter, réduire ou supprimer les pollutions en concertation avec les acteurs du territoire

Ces mesures peuvent consister notamment à :

- Sensibiliser, informer et mobiliser **les acteurs du territoire** pour préserver la qualité de la ressource en eau et les accompagner dans la mise en œuvre d'actions contribuant à cet objectif.
- Réaliser toute **étude nécessaire** pour mettre en œuvre, compléter ou actualiser le plan d'action.
- **Suivre la qualité** de la ressource en eau.
- Soutenir et favoriser la **transition agro-écologique**.
- Assurer la **maîtrise foncière** pour la mise en œuvre d'actions destinées à protéger ou restaurer la ressource en eau.
- **Mettre en place des aménagements** limitant le transfert de pollutions vers la ressource en eau.
- Signer des **conventions** d'engagement avec les partenaires du plan.
- **Suivre et évaluer** l'efficacité de la démarche.

CONSULTATION TERMINEE LE 12 JUIN 2025

ANALYSE DES OFFRES (NOTIFICATION SEPTEMBRE 2025)

# AFFAIRE N°14 - RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉ DES DÉLÉGATAIRES

- EXERCICE 2024-

Comité du 19 juin 2025



# CADRE APPLICABLE AUX RAPPORTS DES DÉLÉGATAIRES

Cadre réglementaire actualisé par l'art. 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux concessions, sans modifications de fond:

*« Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.*

*Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu au III de l'article 6 de la présente ordonnance, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».*

L'article L. 1411-3 du CGCT précise :

*« Dès la communication du rapport mentionné à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. »*

le rapport produit chaque année avant le 1er juin présente notamment :

- le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données de l'année précédente [...],
- un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé,
- une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

**La CCSPL a examiné les rapports lors de sa séance du 10 juin 2025.**

Une fois l'avis du comité recueilli, ils seront transmis aux maires des communes et aux présidents des intercommunalités adhérentes pour être tenus à la disposition du public (art. L. 1411-13 et L. 1411-14 du CGCT.)

Leur présentation aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes n'est pas obligatoire

# RAPPORTS 2024 DES DÉLÉGATAIRES : CONTENU

**Veolia Eau d'Ile-de-France**, délégataire du SEDIF, a remis son rapport définitif le **9 mai 2025**. Ce rapport de 128 pages est complet et conforme aux exigences réglementaires. L'analyse de l'ensemble de l'activité du délégataire pour l'année écoulée est retracée dans le rapport sur le contrôle de l'exécution de la DSP.

Il comporte 4 chapitres complétés des annexes :

- Moyens humains, organisation , engagements
- Satisfaire le client chaque jour
- L'excellence technique au quotidien
- Les éléments financiers



**SUEZ**, délégataire du SEDIF pour la commune de Seine-Port, a remis son rapport dématérialisé le **28 mai 2025**. Ce rapport de 76 pages est complet et conforme aux exigences réglementaires.

Il comporte 5 chapitres complétés d'annexes :

- Synthèse de l'année
- Présentation du service
- Qualité du service
- Comptes de la délégation
- Votre délégataire



# VEOLIA EAU D'ÎLE-DE-FRANCE

## Le formalisme contractuel est globalement respecté :

- Les rapports d'activité ont été produits par le délégataire dans les délais contractuels,
- Leur contenu comprend l'ensemble des éléments listés en annexe du contrat de délégation sous la forme convenue avec le SEDIF
- Le rapport annuel réglementaire du délégataire est parvenu au SEDIF le 9 mai 2025

## Chiffres clés de l'année :

**93,34% de performance**

- **202,1 Mm<sup>3</sup>** facturés
- **249,8 M€** de vente d'eau aux abonnés
- **60,8 Mm<sup>3</sup>** de vente d'eau en gros
- **1313** salariés
- **91,6 %** de rendement de réseau
- **2,3 M€** utilisés par Eau Solidaire
- **16,9 M€** de rémunération
- **232 000 €** de pénalités

# SUEZ (SEINE-PORT)

## Faits marquants

- Le rendement réseau est en forte baisse à **74,2%**
- Le taux de prise d'appels progresse à **94,2%**
- Le taux de réclamation baisse de **10,08‰ à 7,45‰**
- Un déficit de **37,7 k€**

## Chiffres clés de l'année :

- **805** abonnés
- **24,1 km** de réseau
- **122 311 m<sup>3</sup>** produits
- **87 156 m<sup>3</sup>** vendus aux abonnés
- **452** contacts usagers
- **1,77%** de taux d'impayés
- **7,5‰** de taux de réclamation
- **59%** d'abonnés mensualisés

# HOMMAGES ET MINUTE DE SILENCE



Jean-Pierre PERNOT



Michel SENOT



Patrick SARDA